

Master 1

Mention Géographie et Aménagement

Spécialité Géographie des changements Environnementaux et Paysagers

MEMOIRE DE STAGE

**La presse régionale et l'émergence
de la question des pollutions
minières dans la Vallée de l'Orbiel,
entre 1970 et 2019.**

FAM Aïssa

Sous la direction de :

Maître de stage : Anne Peltier

Enseignant-tuteur : Jean-Marc Antoine

Soutenu le 26 Juin 2019

Résumé

Ce rapport veut comprendre les logiques et intérêts de trois journaux de la presse régionale d'Occitanie, sur un sujet spécifique qu'est celui des pollutions minières dans la vallée de l'Orbiel entre 1970 et 2019. Il interroge les sujets acteurs et les processus recensés dans un échantillon de 259 articles. Il prend en compte le contexte et les évolutions du territoire pour trouver des explications aux choix de la presse. Le rapport envisage de déceler des personnalités et des thèmes récurrents et tentera de comprendre un problème global à partir d'un échantillon précis. Il rend compte de phase dans l'histoire des pollutions minières et d'un effet de hiérarchie entre les sujets et les personnes. Il décèle des logiques éditoriales complexes et influencées par le contexte sociétal et minier. Le traitement du sujet par la presse peut sembler spécifique à l'étude mais répond aux codes de la presse régionale. Les résultats restent spécifiques au territoire et montre l'intérêt d'études à très grande échelle dans la question du risque sanitaire.

Abstract

This report aims to understand the logic and interests of three local newspapers on a specific subject, which is mining pollution in the Orbiel valley between 1970 and 2019. It questions the subjects of actors and processes that can be identified in a sample of 259 articles. It takes into account the context and changes in the territory to find explanations for medias choices. The report intends to identify recurring personalities and themes and will attempt to understand a global problem from a specific sample. It reports phases in the history of mining pollution and a hierarchical effect between subjects and between people. He identifies complex editorial logics that are influenced by the societal and mining context. The treatment of the subject by the press may seem specific but meets the codes of the regional press. The results remain specific to the territory and show the interest of large-scale studies in the question of health risk.

Remerciements

Je remercie **Mme. Anne Peltier** et **M. Jean Marc Antoine**, professeurs à l'université Jean-Jaurès Toulouse 2, pour m'avoir encadré pendant ce stage et pour la qualité de l'accompagnement dans mon travail de recherche. Je remercie **Muriel Rey** et **Josy Eychenne**, ma famille qui a pris le temps de m'aider à relire et corriger ce mémoire. Je remercie Pierre Crowet, Florent Vallade et Hugo Lasserre mes collègues de Master 1 avec qui j'ai travaillé durant ce stage, qui m'ont soutenu et qui m'ont apporté leur aide et conseils.

Sommaire

Introduction	5
1. Contexte : la vallée de l'Orbiel, enjeux du stage, terrain, histoire et acteurs	7
1.1 Cadre de la recherche	7
1.2 Localisation et situation du terrain d'étude	8
1.2 Acteurs des mines dans la vallée de l'Orbiel	12
1.3 Historique des mines et du risque sanitaire dans la vallée de l'Orbiel	16
2. Méthodologie	19
2.1 Analyse de l'échantillon.....	19
2.2 Analyse des articles	20
2.3 Biais d'étude	22
3. Présentation des résultats.....	23
3.1 Quatre grandes phases mises à jour dans la presse au sujet du risque sanitaire dans la vallée de l'Orbiel	23
3.2. Quatre grands thèmes traités par la presse au sujet du risque sanitaire dans la vallée de l'Orbiel.....	27
4. Discussion	39
4.1 Les grandes phases dans l'histoire du risque sanitaire liés aux pollutions minières dans la presse régionale de la vallée de l'Orbiel.....	39
4.2 La valorisation de certaines personnalités et de certains événements.	44
Conclusion	48
Bibliographie et Sources.....	50

Introduction

Le sujet traité dans ce mémoire est « *La presse régionale et l'émergence de la question des pollutions minières dans la Vallée de l'Orbiel, entre 1970 et 2019.* » A partir d'un échantillon d'articles, recensés par l'association Gratte Papiers, nous allons fournir une analyse détaillée des problématiques sanitaires et environnementales liées aux mines de la vallée de l'Orbiel telles que traitées par la presse régionale.

On définit souvent le risque par trois indicateurs : l'aléa, qui peut être naturel ou humain, les enjeux humains et/ou matériels des sociétés et la résilience ou récupération après l'aléa. La variation de ces trois facteurs fait varier la vulnérabilité et l'importance relative du risque. Le risque environnemental « désigne la possibilité de survenance d'incidents ou accidents générés par l'activité d'une entreprise pouvant avoir des répercussions nuisibles et significatives sur l'environnement. » (P.Melquiot et al. 1.001 mots et abréviations de l'Environnement et du Développement Durable, 2003). Il y a deux aspects du risque environnemental, le risque écocentré qui prend en compte l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, et le risque anthropocentré définissant le risque qui pèse sur la santé humaine du fait d'une exploitation de l'environnement. Ce dernier est assimilé au risque sanitaire. En France et en Europe, il est très lié aux pollutions industrielles et notamment minières dans le cadre de notre sujet. Cette pollution est caractérisée par les rejets issus de l'activité et ses effets à court terme mais surtout long terme. Plus de 3500 sites miniers en France sont soumis aux risques environnementaux et sanitaires. Les maladies liées aux métaux lourds se multiplient en même temps que les revendications citoyennes et les dépôts de plainte. Cependant il est difficile de trouver des chiffres précis au niveau national car chaque cas est traité séparément des autres et nous n'avons pas référencé d'étude globale. Sur notre territoire les polluants miniers principaux sont l'arsenic le cyanure et le cadmium, auquel s'ajoute entre autre le fer et le plomb.

L'activité minière, en France, est en déclin depuis le du XXème siècle du fait de la conjoncture économique mais aussi d'un mouvement sociétal hostile. En effet de nombreuses associations et mouvements citoyens émergent, dénonçant l'injustice liée au risque sanitaire et la mauvaise gestion des gouvernements. Le problème de l'activité minière est unique sur chaque territoire. Ainsi la presse régionale, très proche de ses lecteurs et du contexte local, est l'outil idéal pour relayer ces problématiques.

Elle a souvent une position privilégiée sur les territoires car elle transmet l'information au plus proche.

La question du risque sanitaire et environnemental lié à la pollution minière est traitée principalement du point de vue de la pollution issue d'exploitations terminées par les chercheurs en France et en Europe. L'aspect de la gestion de ces pollutions est abordé du point de vue sociologique et historique mais aussi géographique. Quelques articles scientifiques s'intéressent au point de vue des habitants (Messini, 2018) mais majoritairement il s'agit de regarder le mode de réhabilitation (Gnamien, 2016, Vivoda et Fulcher, 2017). Les auteurs font soit des constats positifs, soit des constats négatifs sur les modes de réhabilitation et vont proposer des pistes d'amélioration. On relève un certain nombre de comparaisons internationales étant donné que les mines sont une activité présente dans une grande partie du monde (Dominique Petit, 2004). Certains abordent la question d'un point de vue beaucoup plus scientifique et technique, entre la science pédologique et la chimie. Ces articles explicitent des méthodes de remédiation avec un vocabulaire précis et pointu (Renaud Persoons et al. 2018,). On peut aussi noter l'importance des cas d'étude (Magali Rossi et Dominique Gasquet, 2017) et de l'unicité de chaque sujet minier, que ce soit dans le type de mine, dans la réaction des habitants mais aussi dans la gestion de l'Etat. Il y a donc un intérêt à étudier chaque territoire comme un nouveau sujet.

Le sujet du risque environnemental et sanitaire semble moins traité notamment du point du vue anthropocentré. L'aspect sociologique et l'analyse de la vulnérabilité sont traités par rapport à de nombreux sujets. En effet ce risque environnemental touche beaucoup de domaines. Herbet et Petit (2010) l'étudie pour analyser le risque d'érosion côtière en France. Becerra et al. (2013) étudient la perception du risque sanitaire lié aux hydrocarbures en Equateur. Pour la question des mines et de la vulnérabilité, Messini (2018) traite du rôle des associations dans la défense face au risque sanitaire. Plus souvent les approches sont multidisciplinaire (Doumas et al. 2018) ou bien s'intéressent à l'aspect écocentré, la géochimie de l'aléa et les impacts concrets des pollutions industrielles sur l'écosystème (ElGhali, 2018). Le sujet ne semble être entré dans les sciences sociales que récemment et beaucoup d'études peuvent être faites.

Dans notre rapport, nous allons prendre un point de vue géographique pour comprendre la relation entre la question des pollutions minières dans la vallée de l'Orbiel et la presse régionale. Il s'agira d'étudier les stratégies et de comprendre les

logiques que la presse applique pour évoquer une question complexe possédant de multiples aspects.

Comment le problème de la pollution minière dans la vallée de l'Orbiel, est-il traité dans la presse régionale entre 1970 et 2019 ?

Nos deux hypothèses de départ sur le traitement de cette question sont :

⇒ Certains événements sont susceptibles d'inciter la presse à traiter le sujet de la pollution.

Certains événements et personnes ont plus de visibilité que d'autres dans la presse, leur parole est plus et mieux relayée, ce qui biaise les résultats.

Le contexte minier et sociétal conditionne le traitement du problème. La presse sera plus apte à aborder certain sujet selon si le contexte est tendu ou non.

⇒ Il existe de grandes phases dans l'histoire sur la question de la pollution

Ces différentes phases seraient expliquées par des moments clés changeant la manière dont la presse traite la pollution.

Ces différentes phases seraient liées à une cyclicité et une répétition de mêmes situations à risques.

1. Contexte : la vallée de l'Orbiel, enjeux du stage, terrain, histoire et acteurs

1.1 Cadre de la recherche

Ce travail de recherche est réalisé dans le cadre du laboratoire GEODE, Géographie de l'environnement, une unité mixte entre l'université Toulouse 2 et le CNRS. Ce laboratoire est transdisciplinaire et les travaux de recherche sont orientés vers l'étude des évolutions des milieux naturels, des rapports hommes/nature et propose des modèles. Ce projet émerge depuis le récent intérêt que porte le laboratoire au territoire de la vallée de l'Orbiel. La crue de 2018 a rendu le territoire vulnérable et mis à jour ou a permis de relever des problématiques anciennes concernant la mine, sa mauvaise gestion et les pollutions qu'elle engendre. Au-delà de la dimension scientifique de la question environnementale, il y a un enjeu sociétal très fort qui ajoute de l'intérêt au sujet et qui le lie encore plus au laboratoire. Ce travail est réalisé dans le cadre du début de l'étude du territoire et de ce problème de société.

1.2 Localisation et situation du terrain d'étude

Le terrain est situé dans la vallée de l'Orbiel, dans le département de l'Aude, en région Occitanie. Globalement il n'est pas une zone très dynamique. En termes d'aménagement il est composé principalement de routes départementales, il n'est traversé par aucune voie de chemin de fer. Le bâti n'y est pas très dense. Le territoire est de type rural, les densités d'habitation sont faibles et la forêt et l'hydrographie prennent une part importante de l'espace. (Figure 2). Conques-sur-Orbiel est la commune la plus dynamique de la zone. Avec une densité d'habitation de 98,2 habs/km² (INSEE 2017). C'est la seule commune possédant un taux de chômage inférieur à la moyenne française de 14% en 2015, ce qui indique une situation de l'emploi peu favorable sur le territoire. La part du commerce et des services divers représente près de 50% des emplois, excepté pour Limousis et Salsigne (respectivement 23% et 30%). On a donc un territoire quelque peu hétérogène qui semble plutôt tourné vers les services, avec des dynamiques de population mitigées. Pas très bien relié, il a profité un temps de la plantation de vigne encore présentes (Figure 2), mais qui s'efface progressivement du paysage et longtemps de l'industrie minière remise fortement en question depuis le 21^{ème} siècle.

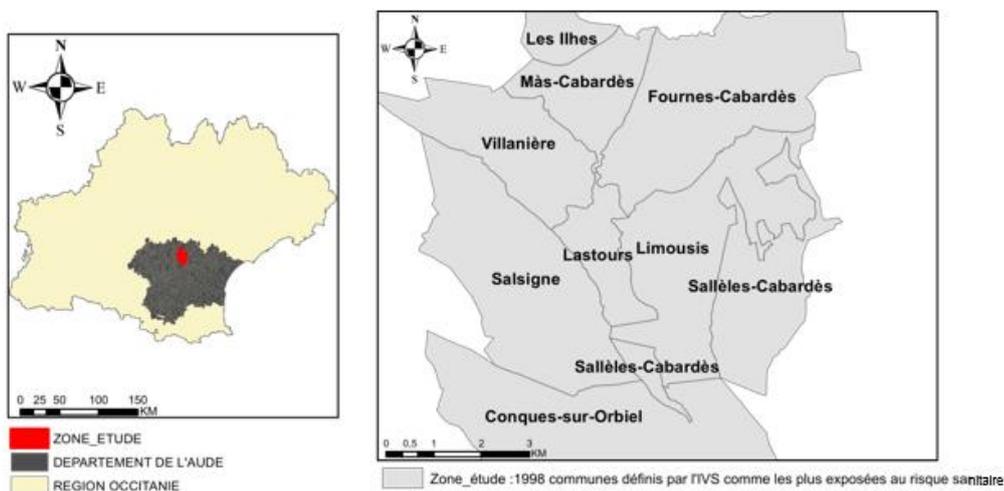
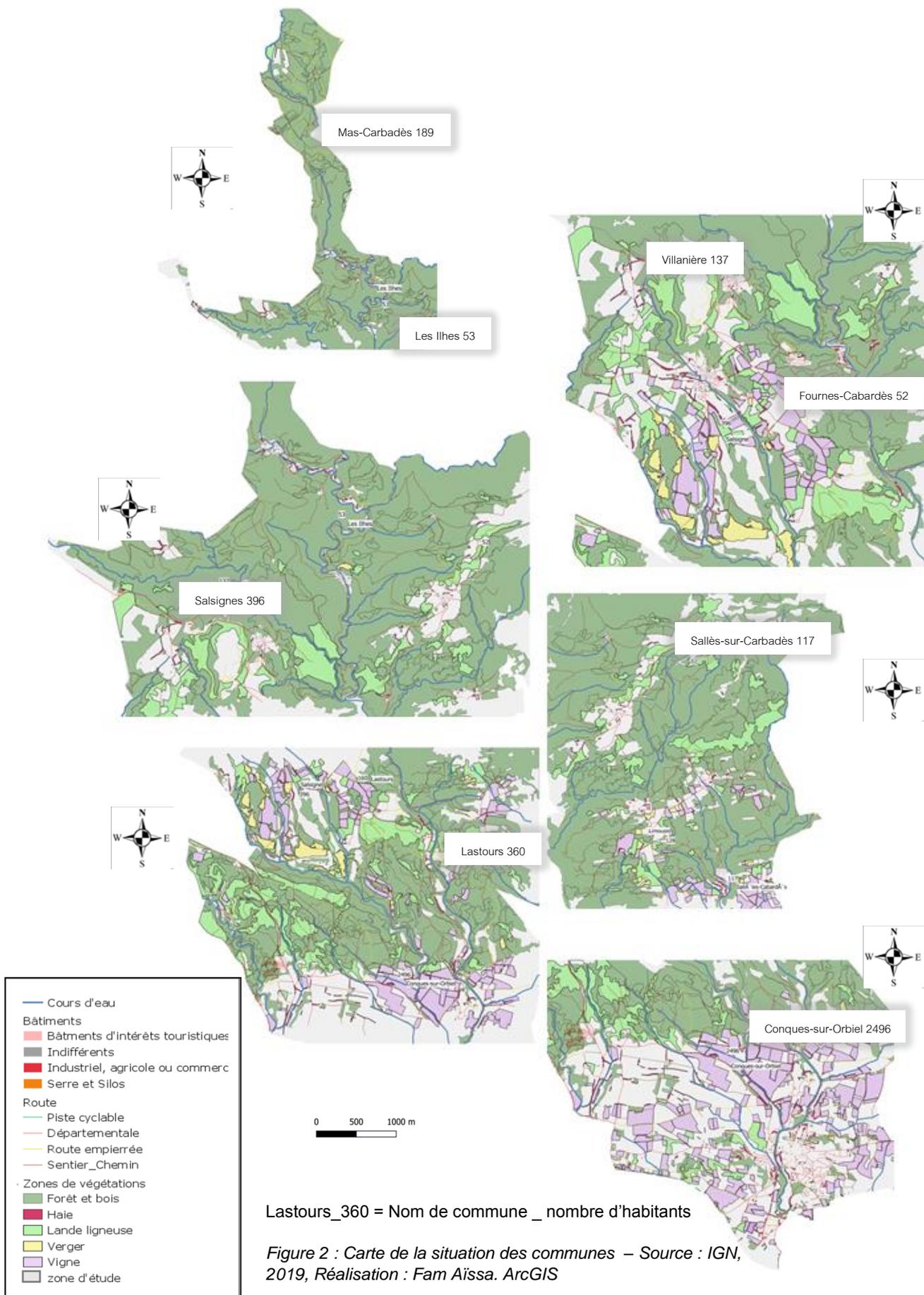
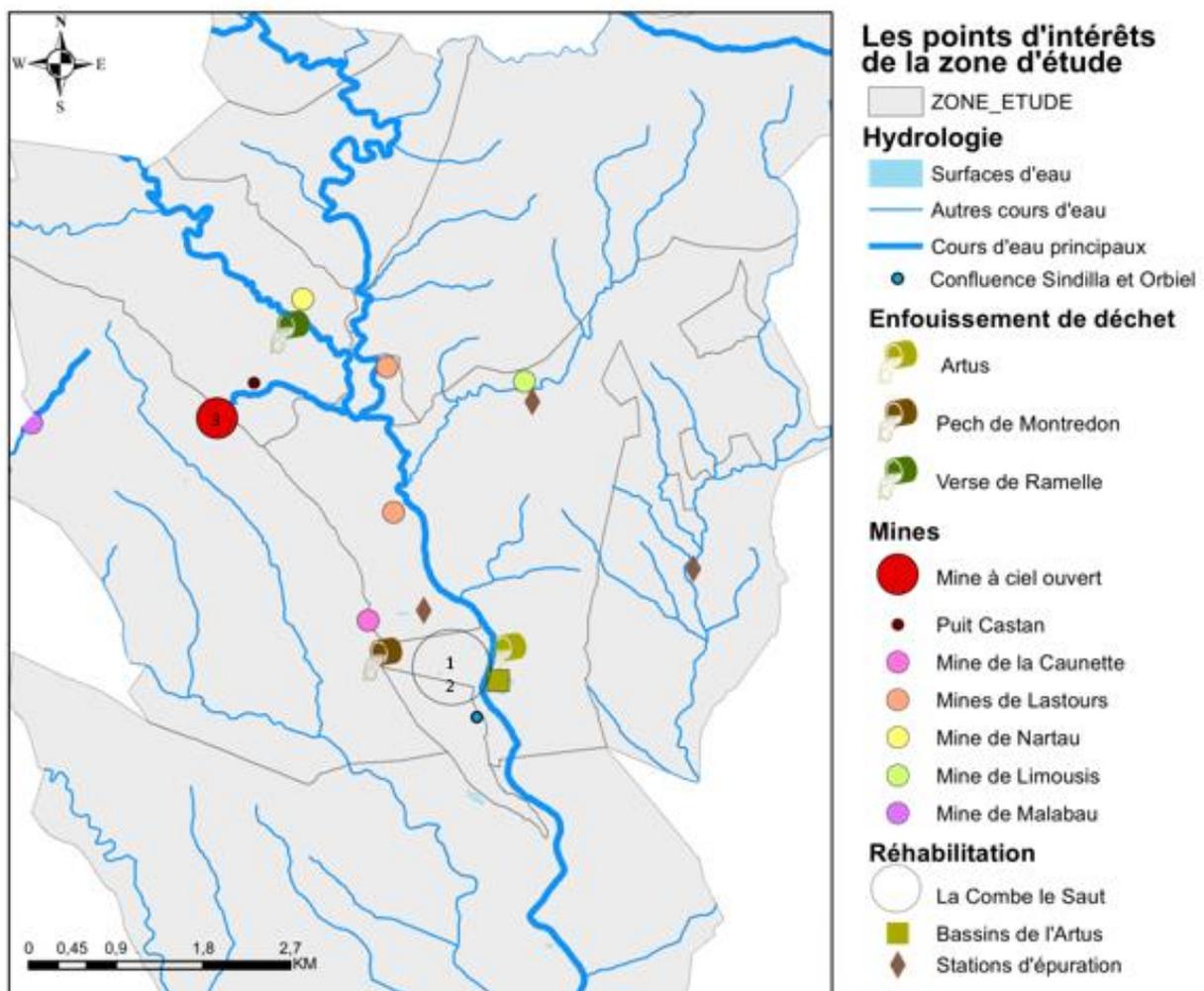


Figure 1 : Carte de situation du territoire – Source : IGN, 2019, Réalisation : Fam Aissa, ArcGIS



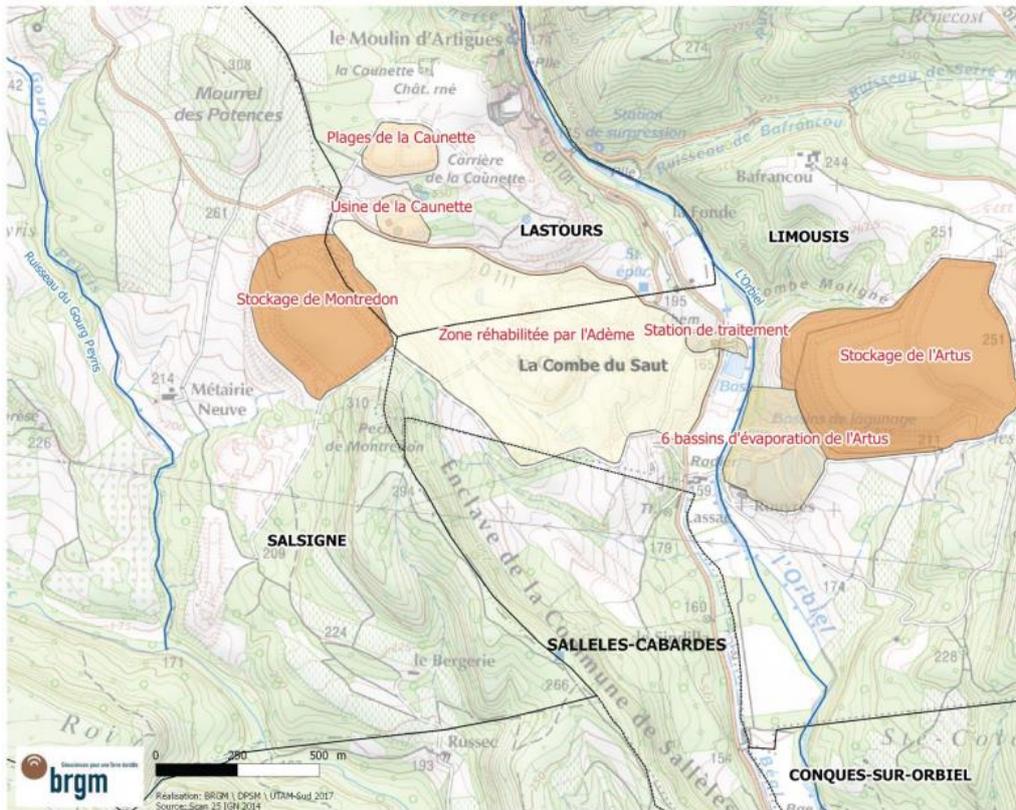
Ce mémoire fait référence à de nombreux lieux dont les plus importants ont été localisés (Figure 2). On prêterait intérêt aux mines principales, notamment la mine à ciel ouvert (Site 3) et aux mines secondaires, aux cours d'eau victimes de la pollution et sources d'intérêt dans la question des risques. L'Orbiel, le Ruisseau du Gresilloux, du Malabau et de Villanière sont les cours d'eau principaux recensés dans les articles. On s'intéressera aussi à la réhabilitation et à la pollution du site. Les sites d'enfouissement de déchets et le secteur de la Combe le Saut (Site 1 et Site 2) sont centraux dans nos recherches, de par leurs répercussions et leurs résonnances dans les différentes sphères et aux différentes échelles. L'emprise de l'exploitation minière sur notre territoire est très importante (Figure 3). Conques-Sur-Orbiel peut paraître épargnée, mais sa situation en aval la rend très vulnérable au risque. L'activité et la réhabilitation se concentrent entre les communes de Villanière, Lastours et Limousis, mais l'ensemble des communes ont un rôle.



Source : IGN, 2019, BRGM, 2019 Réalisation : Aïssa Fam, 2019

Figure 3 : Localisation des points d'intérêt de l'étude – Source : IGN, 2019. Réalisation : Fam Aïssa, ArcGIS

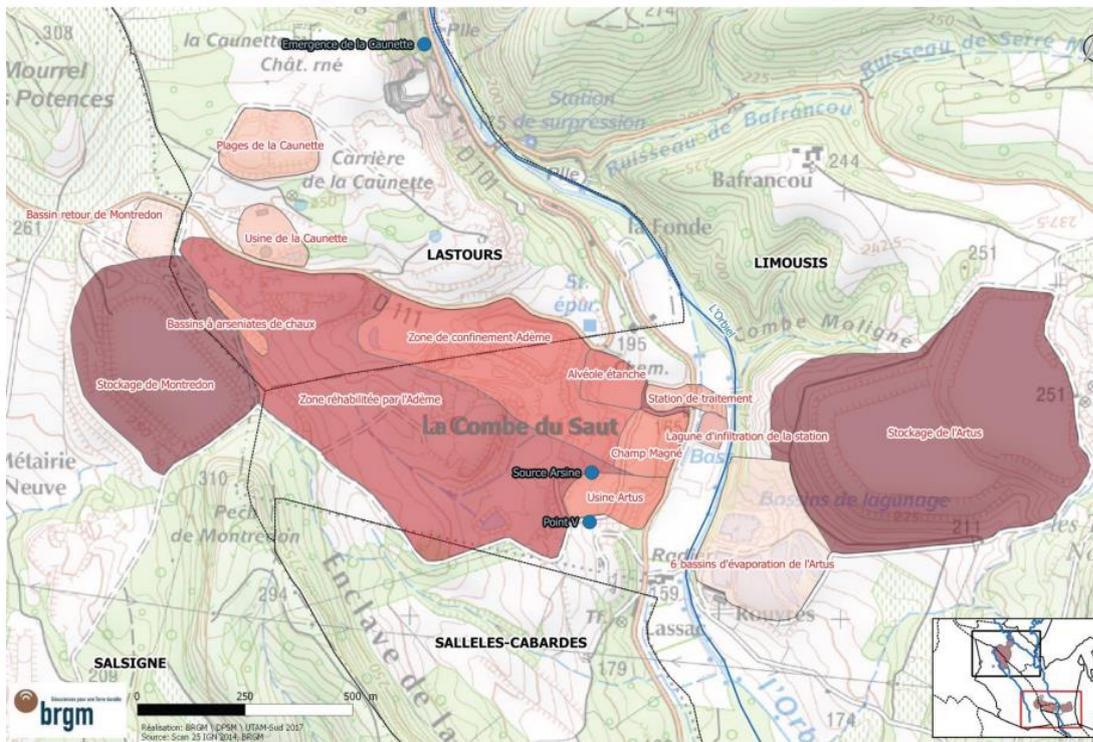
Ancien site minier de Salsigne (secteur La Combe du Saut)



CLI – 13 septembre 2017

Figure 4 : site 1

Ancien site minier de Salsigne (installations secteur La Combe du Saut)

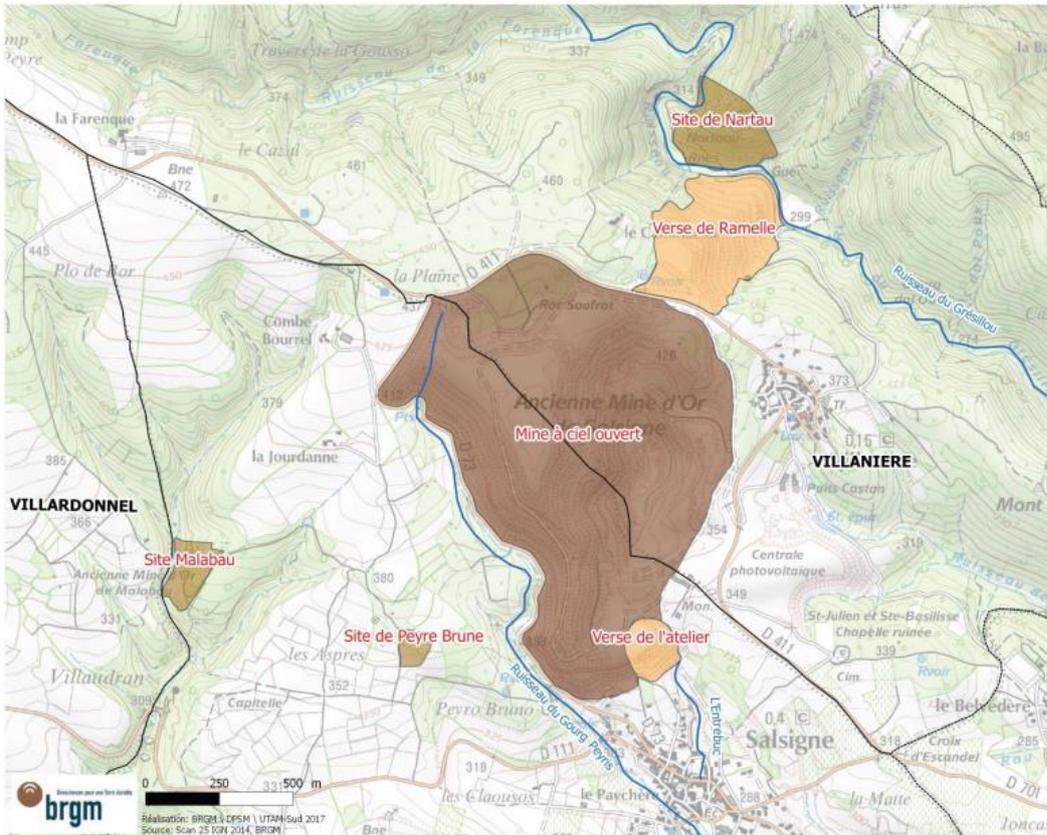


CLI – 13 septembre 2017

> 5

Figure 5 : site 2

Ancien site minier de Salsigne (secteur MCO)



CLI – 13 septembre 2017

Figure 6 : site 3

1.2 Acteurs des mines dans la vallée de l'Orbiel

Le tableau ci-contre recense une liste quasi-exhaustive des acteurs évoqués, plus d'une fois, dans l'échantillon d'article.

Acteurs publics.

Préfet du département de l'Aude : rôle très important car lien entre Etat et acteurs du département. Cible mis en cause dans les problèmes de transparence et d'information.

Maires et élus communaux : lien (supposé) entre population et préfet. Rôle et prise de parti importante. Ils peuvent soit pencher du côté des associations et contre le préfet, soit l'inverse. Choix et prises de décisions importantes quant à la reconnaissance des pollutions.

BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière.

CGPC et IGE : Conseil Général des Ponts et Chaussées et l'Inspection Générale de l'environnement sont deux administrations la première datant du 18^{ème} siècle, la deuxième de l'an 2000. Elles fusionnent en 2008 et deviennent le CGEDD. Elles ont notamment un rôle d'expertise et rendent un rapport sur la crue de 1999 dans la région, classée catastrophe naturelle.

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Créée en 1964, sous l'autorité du préfet départemental, elle s'occupe de tout ce qui concerne la prévention et la précaution, l'application des politiques sanitaires des pouvoirs publics et le contrôle des collectivités locales. En 2010 elle est remplacée par la délégation territoriale de l'ARS.

DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. La DRIR créée en 1983 ; on ajoute le E en 1992- sous l'autorité du préfet de région supervisé par ministère environnement et travail. Rôle dans le contexte de l'étude : supervise et surveille les sites industriels et leur réhabilitation. Contrôle le suivi des réglementations et s'occupe de la prévention. En 2009, elle devient DREAL.

Président du PAYS : Le pays est défini par l'article 22 de la loi du 4 février 1995 "cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi afin d'exprimer la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres"

CLI : Commission Locale d'Information. Son rôle s'étend sur l'ensemble du bassin de l'Orbiel, elle se réunit aléatoirement sous autorité du préfet, la première prend place en 1994. Elle regroupe l'administration, les élus, les associations de riverains, les syndicats professionnels, l'Union des consommateurs, des médecins, des mineurs.

L'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie. Etablissement à caractère et public et commerce (EPIC) créée en 1991, elle a 4 « compétences » connaître et aider à la réalisation d'études, mobiliser et sensibiliser le public, conseiller et apporter son expertise, enfin elle peut aider à réaliser des projets par le déblocage de fonds.

DREAL : La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Nouvelle agence qui fait fusionner la DRE (direction régionale des équipements) la DIREN (direction régionale de l'environnement), et la DRIRE, elle apparait en 2009. Elle garde les mêmes compétences et de nombreuses lui sont ajoutées (comme le logement). Elle a notamment comme compétence la gestion des risques, ce qui rend son rôle important sur notre territoire.

ARS : agence Régionale de Santé. Créée en 2010, elle remplace la DDASS et récupère ses compétences. Elle définit ses deux grandes missions : « le pilotage de la politique de santé publique et la régulation de l'offre de santé en région »

CADA commission d'Accès aux Documents Administratifs. Créée en 2012, elle possède un rôle d'information et de médiation. En 2017, elle donne raison à l'association des Gratte Papiers et incite le préfet à révéler des rapports scellés jusqu'en 2040.

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques créé en 2012 dissout en 2016 pour être fusionné avec l'Association Française pour la Biodiversité. Rôle important dans la question des politiques et des conseils liés aux milieux aquatiques. Il s'intéresse au bassin de l'Orbiel dès sa création et rend une étude plutôt pessimiste quant à la pollution en 2013.

Acteurs privés.

Gestionnaires :

MPCS : Mines et Produits Chimiques de Salsigne, société Nord-Américaine et filiale du BRGM, exploite l'installation du bassin, entre 1980 et 1992 (liquidation judiciaire)

- MOS : activité minière.

- SNC Lastours : cyanuration des haldes.

- SEPS : pyrométallurgie.

Leur gestion fait état de 36 000 T de déchets.

MOS : Mines d'Or de Salsigne, filiales australiennes qui reprennent l'exploitation après le MPCS, en 1993. Elles sont reconnues pour avoir laissé beaucoup de déchets derrière elles.

SNC LASTOUR : Cède son activité au MOS en 1997, notamment « les plages de l'Artus »

SEPS : Société d'exploitation de la pyroméallurgie de Salsigne, en liquidation judiciaire à partir de 1996, elle est reconnue pour avoir laissé beaucoup de déchets derrière elle.
Sa gestion fait état de 700 T de déchets entrés dans le territoire en 1997.

Société civile (qui s'oppose aux acteurs d'Etat).

Jardin du Puisard, Jardin du Gua : créés au XXème siècle, réunissent les habitants qui pratiquent le maraichage ou jardinage récréatif. Avec les scandales liés à l'arsenic, elles deviennent des associations centrales dans l'information des habitants.

Gratte Papiers : création 2008, missions : « collecter l'information liée à l'environnement ; traiter (conservation, analyse, synthèse ...) ; diffuser l'information et son traitement ; faire le lien entre associations, particuliers, collectivités, administration, conseils juridiques. » (Site officiel, des Gratte Papiers). **Ses présidents** : François Espuche, Guy Augé.

Terre d'Orbiel : création en 2006. A la base, l'objectif est de lutter contre le centre d'enfouissement technique de Lassac (CET Lassac). Après son annulation officielle, elle se tourne vers la question de la réhabilitation de la mine.

Association de défense des riverains des mines et usines de Salsigne et de la Combe du Sault : existe depuis le XXème siècle.

Communauté Scientifique : universitaire : Mahmoud Khaska, Joël Lancelot (université Nice) André Burnol (BRGM), Magali Perez (chercheuse conquoise), Philippe Behra (Chimiste), André Picot et Frédéric Ogé (retraités CNRS)

Avocat spécialisé: Jean-Paul Tessonnière.

Tableau 1 : Acteurs principaux recensés dans la presse locale

Nous pouvons détailler les acteurs récurrents qui traversent l'ensemble de l'échantillon.

Le préfet est un acteur central du département. Il représente le gouvernement devant les collectivités locales, il est le symbole de l'Etat centralisé. Après les lois de décentralisation de 1980, il perd une partie de ses compétences mais reste quand même au cœur des aménagements et des prises de décision pour le développement économique et social. Parmi ses missions, il doit assurer la protection des populations et la préservation de l'environnement ; de plus, il répond de l'autorité de l'Etat auprès des collectivités. Il a un rôle important pour notre problématique. Les collectivités locales et les populations ont tendance à se retourner rapidement contre le préfet dans les questions minières. En effet, en tant que représentant de l'Etat, c'est lui qui accorde les droits d'exploitations miniers, c'est aussi lui qui applique les décisions remises en question pour la gestion des déchets et pour la réhabilitation ; enfin il est celui qui fait les discours et les déclarations d'Etat souvent jugés réducteurs ou mensongers au sujet du risque sanitaire. Sa présence est très récurrente dans les articles sous plusieurs aspects : attaques et dénonciations envers ses agissements, droits de

réponses et discours officiels, visites officielles de la mine ou encore réunions officielles avec les acteurs du territoire.

Les maires et élu(e)s sont aussi des acteurs récurrents de l'échantillon. Certains ont un rôle plus important que d'autres en lien avec leur volonté de faire reconnaître les pollutions minières. Max Brail, le maire de Lastours en est un exemple. En 1996, alors qu'il travaillait à la mine de Salsigne, il devient le lanceur d'alerte des choix de gestions des repreneurs australiens. Il perd son emploi mais cet événement devient son combat et après les années 2000, il apparait régulièrement dans les articles. Cependant la plupart des maires du territoire restent discrets et excepté Jean-Louis Teissé, élu à Villanière, et Max Brail ils n'apparaissent jamais plus d'une fois dans les médias. On peut justifier cela par une crainte générale que le territoire perde sa valeur et son attractivité si le problème de la pollution est trop médiatisé. Malgré cela, on fait souvent référence aux maires des communes dans l'échantillon. Très proches du public, ils organisent des réunions, des comptes rendus. Les articles rapportent de manière générale les points de vue et les actions des élu(e)s. Bien que les maires soient sous l'autorité du préfet, il n'est pas rare sur notre territoire qu'il y ait des conflits entre les deux entités.

Les associations citoyennes ont un rôle très important. Elles sont le principal contre-pouvoir. C'est grâce à elles que se sont mises en place les démarches de dédommagement, juridiques, les manifestations ou encore les deuxièmes avis d'experts. Les cinq principales sont Jardin du Gua, Jardin du Puisard, Terre d'Orbiel, Associations des riverains et Gratte Papiers. Elles n'ont pas été créées proprement pour faire reconnaître le risque sanitaire, mais aujourd'hui, elles ont convergé vers un devoir d'information et de dénonciation auprès des populations. Les associations et notamment leurs représentants comme Guy Augé ou François Espuches sont très souvent interviewés ou amenés à donner de brefs avis. Ils organisent aussi des conférences et autres activités comme des visites de la mine, relayées dans la presse. Les journaux régionaux leur accordent une grande visibilité.

Le dernier acteur redondant dans l'échantillon est le BRGM. Il est géré par quatre ministères : de la Transition Ecologique et Solidaire, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que de l'Economie et des Finances. Il définit six compétences : Géologie et connaissance du sous-sol ; données, services et infrastructures numériques ; risques et aménagement du territoire ; gestion des eaux souterraines ; ressources minérales et économie circulaire ; transition

énergétique et espace souterrain. Il a un rôle d'expertise et de gestion des réhabilitations des zones industrielles, qui est central sur notre territoire. L'organisme doit assumer les missions de prévention et de sécurité minière lorsque le gestionnaire d'une mine disparaît ou fait faillite. Depuis 2006, il gère officiellement toute la réhabilitation minière. Ainsi il produit des rapports et est très souvent cité dans l'échantillon.

1.3 Historique des mines et du risque sanitaire dans la vallée de l'Orbiel

1.3.1- Une activité minière fluctuante depuis la fin du XIX^{ème} siècle

Les concessions de la vallée de l'Orbiel ont été traversées par de nombreux changements depuis l'exploitation de mispickel en 1873. Grâce à l'association Mine et Mémoire de Salsigne et au compte rendu des Commissions Locales d'Information, nous avons pu retracer les phases clés liées à des changements d'exploitants ou des nouvelles activités. Il y a trois concessions principales : Salsigne, Villanière et Lastours. De plus, il existe la concession de Malabau et de Nartau.

Les exploitations ont toutes changé de propriétaire pour finir exploitées par le MOS. Elles n'ont pas été exploitées de manière linéaire et ont principalement suivi le cours des matières premières, avec des fermetures ponctuelles. Le territoire fut l'une des régions minières les plus importantes en France et Salsigne a été la plus grande mine d'or d'Europe et la plus grande mine d'arsenic du monde au milieu du XX^{ème} siècle. Un des moments charnières fut la reprise par le groupe australien, en 10 ans d'exploitation, ils ont enfoui quasiment autant de déchets que la quantité enfouie depuis l'ouverture. Salsigne est devenu un lieu d'expérimentation qui a laissé des traces dans le paysage et dans la population.

Dates	Histoire des mines dans la région
II av JC	Exploitation de Cuivre à Lastours.
1873	Exploitation mispickel à Villanière : Le mispickel est un sulfure naturel ou minéral composé de fer et d'arsenic, d'abord exploité pour l'arsenic par la Société des Mines de l'Aude.
1877	La Société des Mines de l'Aude commence à exploiter Salsigne pour son fer.
1892	M. Marius Esparseil (société des Mines de l'Aude) découvre l'or dans les minerais à Salsigne.
1986	Institution de l'exploitation de Nartau, pour l'arsenic par la société des Mines de l'Aude.

1897	Pyrite de fer et métaux connexes sont exploités à Salsigne.
1898	Mise en place de la concession de Villanière par la Société des Mines de l'Aude.
1902	Mise en place de la concession de Lastours, exploitation de l'or, par la Société des Mines de l'Aude.
1909	Début de l'usine de traitement de La Combe du Saut (Mines de Salsigne).
1910	Arrêt de la concession de Villanière.
1910	Arrêt définitif de la concession de Nartau.
1912	Début de l'usine de traitement de Villanière (Société des Mines de l'Aude).
1913	Mise en service de la concession de Malabau par Société des Mines de Malabau, on exploite mispickel, cuivre, or, argent et métaux connexes.
1918	Reprise concession Villanière.
1924	Création de la Société des Mines et Usines de Salsigne (S.M.U.S.).
1942	Concession de Malabau provisoirement abandonnée.
1951	SMUS absorbe la Société des mines de l'Aude et prend le contrôle de quasiment toutes les concessions.
1954	Fermeture de la mine de Salsigne.
1955	Réouverture de la mine – réduction production et effectif.
1962	Malabau exploitée au profit de la Compagnie des Mines de Moissac.
1966	La société devient Société des Mines et Produits Chimiques de Salsigne (M.P.C.S.) après qu'un groupe canadien a pris la direction.
1969	Découverte du minerai 2X à Villanière, composé de quartz, arsenic et fer ; il s'empile sur l'ancien gisement.
1980	Rachat des parts canadiennes par le BRGM. Préparation pour la mine à ciel ouvert à Salsigne.
1990	Personnels mis au chômage technique à cause de la chute du prix de l'or. Occupation de la mine en guise de protestation.
1991	Fermeture de la mine de Salsigne.
1992	Groupe Australien réouvre la mine de Salsigne, création du MOS.
1993	Villanière exploitée au profit du MOS.
1993	Lastours exploitée au profit du MOS.
1996	Exploitation intensive avec forte modernisation du matériel.
2004	Arrêts de l'ensemble des activités.
2006	MOS autorisé à « abandonner » les exploitations, réhabilitation entièrement prise en charge par l'Etat

Tableau 2 : Chronologie de l'exploitation minière dans la région

Ensemble du secteur minier	Mine de Lastours	Mine de Salsigne	Mine de Villanière	Autres mines
----------------------------	------------------	------------------	--------------------	--------------

1.3.2- Le risque sanitaire lié à l'industrie en France, une naissance récente et lente

En 2003, entre 11 000 et 23 000 nouveaux cas de cancer sont recensés, potentiellement conséquence d'une exposition à des agents cancérogènes au travail (Imbernon, 2003). La question des cancers liés aux maladies professionnelles émerge

largement en France et en Europe depuis le XXème siècle. On reconnaît trois types d'agents cancérigènes, chimiques, physiques et biologiques. Les parties du corps les plus touchées sont les poumons et leur membrane, la bouche, le pharynx et le larynx (ARS, 2019). L'arsenic est classé dans les agents chimiques ; certaines études de l'IVS et l'ASR montrent que chez les hommes il provoque surtout des cancers respiratoires et chez les femmes des cancers digestifs. Le code minier rédigé en 1956 et révisé en 1970, 1994 et 2018 mentionne le risque environnemental mais pas le risque sanitaire. Les cancers et autres maladies liés au travail sont connus depuis longtemps. Leurs diversités et leurs complexités rendent la reconnaissance lente et hétérogène au long du XXème siècle. Le film « Les vaches bleues » a été une première vitrine pour le risque à Salsigne. D'autres événements, comme l'interdiction de l'utilisation de l'amiante en 1997, marquent l'histoire du risque sanitaire et ajoutent des arguments pour les nouveaux cas. Ainsi l'histoire du risque oscille entre avancée et stagnation. A Salsigne, les risques de l'exposition à l'arsenic et autres métaux lourds ont été constatés par la communauté scientifique, associative et médiatique mais ont toujours du mal à émerger réellement à un niveau officiel.

Historique du risque sanitaire lié aux mines

1942	Reconnaissance maladie de Bowen due à l'arsenic. (1 ^{ère} maladie reconnue liée à l'exposition à l'arsenic).
1970	« Epidémie » à Villalier maladie de peau qui atteint l'ensemble de la population, fort probablement liée à l'arsenic dans l'eau.
1970	Réforme du code minier comprenant des impératifs environnementaux.
1980	Arsenic reconnu comme cancérigène.
1991	Distribution du film « Les vaches bleues », dénonciation du risque sanitaire.
1997	Arrêté préfectoral (AP) pour l'interdiction de la vente ou don de légumes du territoire, interdiction baignade et autres utilisations de l'eau.
1997	Interdictions de l'utilisation de l'amiante en France pour raison sanitaire.
1998	Huit communes classées comme soumises aux risques sanitaires des pollutions environnementales.
2013	Conférence Magali Pérez : « très petite dose de métaux lourds peuvent être très dangereux sur le long-terme ». Première vraie information directe et vulgarisée à l'adresse des citoyens.
2016	Fin de l'AP – poursuite des recommandations mais pas d'obligation. Pas de nouvelle étude.
2016	Malgré les recommandations de non-consommation, Salsigne reçoit le label « terre saine » car elle utilise zéro phytosanitaires pour ses plantations.
2016	Etude de l'ASR sur la conscience du risque dans la vallée – résultat négatif- faible conscience.

Tableau 3 : Chronologie du risque sanitaire lié aux pollutions industrielles

2. Méthodologie

2.1 Analyse de l'échantillon

Ce mémoire est basé sur un travail d'analyse documentaire d'articles, procurés par l'association Gratte Papiers. Cette association est un important opposant à l'Etat dans la question du risque sanitaire sur le territoire, ce qui provoque déjà un biais d'étude car l'échantillon est potentiellement engagé. Les articles sont issus de trois éditeurs de presse : *l'Indépendant*, *La Dépêche*, *Midi Libre*. Ces trois journaux sont des quotidiens, fondés respectivement en 1846, 1870 et 1944. L'étude a permis de mettre en place une analyse tabulaire de 259 articles de presse. L'échantillon est référencé par ordre de lecture de l'ID 1 à l'ID 259.

L'échantillon regroupe des filets, des synthèses, des analyses et des interviews. On évalue que plus de 80% des articles sont des synthèses et des analyses, qui consistent à relater des événements à partir d'informations principales, d'arguments et d'une analyse plus ou moins subjective selon le sujet traité. Les 20% restants sont composés de filets, courts paragraphes titrés d'une dizaine de lignes, d'interviews, de dessins ou caricatures et de grands titres. Ces derniers étant en quantité très infime, on évalue qu'ils représentent chacun plus ou moins 5% de l'échantillon.

En plus des 259, douze articles non référencés ont été lus. Il s'agit d'articles qui ne traitaient pas de la pollution minière et qui ont été écartés. Sept traitent d'une possible reprise de la mine ; un traite des mines et de leur mémoire, et quatre traitent des inondations de 1996 ou 2018 sans évoquer les problèmes de pollutions.

Date	Articles de la Dépêche	Articles de l'Indépendant	Articles du Midi Libre	Ensemble
1970	1	0	0	1
1974	1	0	0	1
1985	0	1	0	1
1995	0	1	0	1
1996	6	7	1	14
1997	5	3	0	8
1998	1	0	0	1
1999				
2000	6	1	0	7
2001				
2002	1	0	0	1
2003				
2004	0	0	2	2

2005	1	1	1	3
2006	7	5	2	14
2007	0	1	4	5
2008				
2009	3	3	5	11
2010	2	4	3	9
2011	10	7	4	21
2012	1	1	3	5
2013	14	11	22	47
2014	3	1	6	10
2015	2	0	1	3
2016	9	3	15	27
2017	2	3	8	13
2018	23	12	13	48
2019	4	0	2	6

Tableau 4 : Nombre d'articles publiés par journal et par an.

Années comprenant le plus important nombre de publications	Années comprenant le plus faible nombre de publications	Années sans publications (coupure maximum d'un an)
--	---	--

Le tableau met en évidence un échantillon très hétérogène. Les articles sont datés entre mai 1970 et avril 2019. Il y a 68 articles de l'Indépendant entre 1985 et 2018, 101 de la Dépêche entre 1970 et 2019 et 72 du Midi Libre entre 1996 et 2019. A partir de 1995, le sujet devient récurrent tous les ans sauf pour quatre années. Les articles sont répartis très inégalement au fil des années avec un écart absolu de 47 et une moyenne de 11,2 articles par an. Des hypothèses sur ces différences suivront dans le développement.

2.2 Analyse des articles

Afin de comparer ces articles, nous avons réalisé trois tableaux à deux entrées sur Excel. Les deux premiers comportent respectivement 100 et 96 articles, le troisième, ajouté dans un deuxième temps, comporte 56 articles. En ligne, on a procédé à l'inventaire de chaque article par ordre de lecture. Originellement l'ordre est chronologique. Cependant, l'ajout tardif des articles du 3^{ème} tableau, articles rédigés entre 1970 et 2018, a annulé cet ordre. En effet, pour la logique du travail, il était mieux de les identifier à la suite des précédents, ainsi l'article de 1970, « ID197 » se trouve après un article de 2019, « ID196 ».

ID	Nom article	Evènements marquants	Autres en lien avec émergence/intérêt	Analyse pour émergence/ degrés
1-	1974-03-22 la dépêche Salsigne	Visite du préfet à la mine / Affaire "Villanière"	Article reconnaît la propreté relative de la mine et de l'Orbiel "rien ne se perd" / par rapport à d'autres cours d'eau	Pas de risque - 4 ans avant maladie à Villanière lié à l'arsenic - enterrée ? 2 temps : mines risque sanitaire pour travailleurs / risque sanitaire pour habitants
2-	1985-04-05 l'indépendant pollution arsenic - Salsigne	Poussière blanche / mort chat /eczéma	Evènement anormaux (poussière blanche mort chat) - // directeur de la mine se dédouane	Risque ? Pas de reconnaissance - bénéfice du doute - Etat ne se mouille pas
3-	1995-03-31 l'indépendant CLI Salsigne	REUNION CLI	Evènement anormaux : mort mouton intoxiqué au cuivre + tests réalisés dans l'atmosphère demeurent secrets	Risque ? Pas de reconnaissance / plainte manque transparence
4-	1996-00-00 la dépêche Salsigne pollution - inondation	Menace rupture digue	Aléas pluies & intensification risque pollution Orbiel notamment libère 5000m3 d'eau polluée pour éviter rupture	Risque aggravé mais pas de lien fait / ni critiqué a priori
5-	1996-12-05 la dépêche pollution Orbiel - Salsigne	Menace rupture digue/ déversement 5000m3	Question de la viabilité/intérêt des digues; plage de l'Artus/ intérêt politique notable	Politiques reconnaît risque mais le minimise/ plainte lié manque transparence/recherche
6-	1996-12-06 la dépêche pollution Orbiel - Salsigne	Conseil extraordinaire a la mairie	1ere état de "soulèvement" "angoisse" citoyenne / implication Maire pose les questions / intérêt politique	Reconnaît a l'échelle de municipalité d'un risque // préfecture considère "risque minime"

Tableau 5 : extrait de l'étude des articles.

Les tableaux comportent quatre colonnes : Identité, Evènement, Autre évènement et intérêt pour l'émergence, Analyse et degrés de l'émergence. « *Les évènements* » sont des éléments clés des résultats. Nous avons essayé d'analyser l'élément central de chaque article. Ces événements ou sujets correspondent à ce qui permet de répondre aux questions « quel est le sujet central de l'article ? » et « qu'est ce qui fait émerger la question de la pollution minière dans la presse ? ».

Ici émergence est un synonyme de visibilité, connaissance du public et de considération par les acteurs, notamment l'Etat. Nous présupposons que lorsque les médias parlent ouvertement de « pollution environnementale » de « risque sanitaire » ou qu'ils relayent une mauvaise gestion ou une implication citoyenne, cela donne de la visibilité au sujet et le fait émerger. Chaque article apporte plus ou moins à cette émergence, en étant plus ou moins direct, détaillé, en donnant la parole à différentes personnes ; mais aussi en mettant en avant des événements liés aux aléas ou à la vulnérabilité, en faisant des liens ou en proposant des études. En même temps, l'émergence représente la reconnaissance au niveau des différentes sphères d'acteurs, ainsi on regardera l'émergence au niveau de la sphère politique, citoyenne, associative et scientifique. Une émergence complète serait assimilée à une reconnaissance des responsables et des victimes par l'Etat et à la mise en place de solutions concrètes. Nous voulons donc comprendre quels événements font émerger le problème, dans quelle sphère et à quelle échelle. Ces événements sont au cœur de l'étude. Leur nature est liée à ce qui les rend intéressants et importants du point de vue de l'étude. Ils peuvent être politiques, risque naturel, risque industriel, discours citoyens et associatifs, événements « anormaux » que l'on peut aussi appeler « faits

divers ». Cette catégorisation hétéroclite est le miroir de la compréhension du fonctionnement et des acteurs d'un territoire soumis aux risques. La colonne « *Autre événement et intérêt pour l'émergence* » recense tous les autres événements d'intérêt dans l'article et explique leur lien avec l'événement principal ou avec la pollution. C'est un complément de description des articles plus ou moins dense. Enfin, la colonne « *Analyse et degrés de l'émergence* » comprend des petites analyses de chaque article en détaillant les critères de ce que nous avons appelé précédemment l'émergence.

Nous avons étudié l'ensemble des articles en utilisant deux approches : une approche thématique et une approche chronologique. La méthode thématique réunit les événements en grands groupes, exemple : « risques naturels ». L'analyse de chaque groupe permet de vérifier les hypothèses de départ sur des types d'événements qui contribuent à faire apparaître le thème de la pollution dans les médias. La méthode chronologique présente une analyse période après période et a pour objectif de faire ressortir des moments clés.

2.3 Biais d'étude

Il y a deux biais principaux qui compliquent l'analyse. « Le biais de l'échantillon ». En effet, cet échantillon ne représente qu'une petite partie de tous les articles parus dans ces quotidiens dans la période retenue. Ce qu'on peut voir comme des manques ou comme de l'hétérogénéité dans l'étude peut être simplement dû à un échantillon incomplet. De plus, l'échantillon nous est confié par Gratte Papiers qui est une association très engagée, au point de vue, a priori, subjectif. Lorsqu'un élément est notifié pour « la première fois », ou « la dernière fois » nous ne pouvons le dire que par rapport à l'échantillon. Toutes les analyses sont relatives à cet échantillon et ne peuvent être vérifiées qu'en appliquant les mêmes méthodes à d'autres articles de cette période.

L'autre biais peut être appelé la « sphère médiatique ». Les journaux veulent rester objectifs, mais le principe de l'article de presse mène généralement à une forme de prise de parti (Bellarni, 2018). On remarque donc qu'à certains moments la presse semble soutenir la parole de l'Etat et qu'à d'autres moments elle soutient la parole des contestataires. Ainsi, après que certains scandales et mensonges de l'Etat ont été révélés, on peut reprocher à la presse de les avoir relayés à l'époque sans vérification. Nous définissons le terme « scandale » dans notre étude à partir du Larousse (2019) :

« ...affaire malhonnête, honteuse, qui a un grand retentissement dans le public ». Ainsi, on peut remettre en question les articles plus récents et estimer possible que d'autres fausses informations soient relayées. Il est difficile d'évaluer l'impact des articles sur la population et la société. La diversité des avis et des sujets entraîne le fait que l'on puisse croire, à un moment, que le problème de la pollution et du risque sanitaire est sur le point d'émerger totalement, alors que quelques mois plus tard un article contraire pourra paraître. Il est donc important de décaler la sphère médiatique de la réalité, de relativiser les propos et les situations retenues. Il faut bien regarder les articles comme un ensemble, un ensemble incomplet, et ne pas étudier chaque article séparément, comme des faits avérés.

3. Présentation des résultats

3.1 Quatre grandes phases mises à jour dans la presse au sujet du risque sanitaire dans la vallée de l'Orbiel

Dans la première partie des résultats, l'approche historique va permettre de déceler des grandes périodes qui nous donneront une vision d'ensemble de l'échantillon. Nous avons donc défini quatre périodes : 1996-2003, un moment de creux entre 2002 et 2003, 2004-2009, 2010-2013, 2014-2019. Les périodes sont plus courtes après 2004 ce qui est normal puisqu'il y a plus d'articles rédigés après cette date, on peut donc faire plus de catégories. On se concentrera sur l'évolution du rapport entre les acteurs et plus précisément les acteurs publics et de la société civile. Nous essaierons aussi d'analyser l'émergence de la question des pollutions en regardant les échelles et les acteurs concernés quand cela est pertinent.

3.1.1- 1996- 2003 : Dénonciation des gestionnaires de la mine et de leur gestion des déchets.

Le début de cette période est daté en 1996 mais elle commence dès l'affaire Villalier¹, lorsqu'en 1970 de nombreuses personnes ont été victimes des mêmes symptômes au même moment. On recense de nombreux avis et témoignages, médecins, citoyens, maires qui accusent les gestionnaires de la mine. En 1996, des phénomènes climatiques, pluie et crue, révèlent au public les taux d'arsenic de l'Orbiel

¹ « L'arsenic en dose dangereuse dans l'Orbiel » 11/05/70, Inconnu, *La Dépêche*

jusqu'à présent plutôt dissimulés ou minimisés (affaire Villalier). Ces aléas ont pour conséquences d'éveiller une vraie conscience à l'échelle du territoire. L'Etat en réponse semble prêt à intervenir, c'est le temps des inventaires² et des dispositifs. Sont mis en place pendant cette période les arrêtés préfectoraux et les recommandations sanitaires. Les arrêts préfectoraux (AP) sont un espoir de meilleure information et d'une plus grande transparence. Cependant en 1997, au moment des AP, il n'y a pas de reconnaissance d'un danger. Le risque est sous-estimé et malgré l'intérêt pour la question, le lien scientifique entre mine et santé est difficile à faire, les gestionnaires plaident le bénéfice du doute. De plus, la mine toujours en activité a un fort enjeu économique qui accentue probablement la volonté de l'Etat de contenir le problème. De 2002 à 2004 alors que la mine est en train de fermer, il n'y a plus aucun article dans l'échantillon. Nous suggérons que le sujet de la fermeture de la mine et les revendications des travailleurs de la mine ont pu écarter les questions de pollution, ou encore qu'il y a eu une pudeur à critiquer la mine dans un contexte social très tendu³.

3.1.2- 2004 – 2009 : Dénonciation de l'Etat et de son « laisser-faire »

Après la fermeture de la mine et le retrait des gestionnaires, le noyau de revendication citoyen se retourne contre l'Etat et son implication dans le risque sanitaire. L'Etat répond par plus de promesses de transparence. Déjà de nombreux rapports sont attendus. C'est en 2006 que naît une vraie revendication citoyenne solide en réponse à la réhabilitation du site et à la "mise sous silence" du risque historique. L'événement central de cette phase est la lettre du président du pays de Carcassonne au préfet départemental qui met à jour des rapports de l'Etat inquiétants⁴ au sujet de la pollution minière qui avaient été gardés secret. Ce moment représente le passage d'un problème sanitaire lié au travail à un problème sanitaire lié au lieu d'habitation. Le sentiment de trahison est très fort car ces rapports viennent en parallèle de promesses. Pour la première fois, l'Etat semble être confronté à ses erreurs. Pourtant, lorsque le 31 janvier 2006, quelques jours après le scandale de la lettre, la digue de Lassac rompt, l'Etat nie catégoriquement un risque de pollution dans les eaux, tout en promettant de réaliser des études et d'être transparent. Par ailleurs,

² « Salsigne l'Enquête épistémologique rassure à demis » 15/12/98, F-Peiruzza, *La Dépêche*

³ « Vingt ans après, les mineurs se souviennent » ; 28/03/12, Arnaud Chabé, *Midi Libre*

⁴ « Cancer : « un risque inacceptable » dans toute la vallée de l'Orbiel », 20/01/06, Serge Bonnery, *L'indépendant*

en 2007, il met en place un protocole d'information. En 2009, ce protocole est appliqué pour la première fois lors de la CLI, c'est aussi l'année où se crée l'association Gratte Papiers et où le mouvement citoyen se renforce.

Cette période de dénonciation de l'Etat est aussi celle où l'Etat fait face à ses premiers scandales et paradoxalement à ses premiers essais concrets de transparence. Le début de cette période à la suite de la fermeture de la mine était très important dans les relations Etat-société civile. Malheureusement, ces relations s'enveniment rapidement malgré les promesses de transparence. En plus des scandales qui le concernent, l'Etat continue de prévoir des projets très polluants : le CET Lassic, le golfe de la Royale ou la réouverture de la mine à ciel ouvert ; ce qui déplaît fortement aux riverains. L'année 2009 est traversée par de nombreux aléas pour lesquels l'Etat refuse d'admettre des risques de pollutions, ce qui exacerbe les frustrations des habitants et d'une partie des élu(e)s.

3.1.3 2010-2014 : Le temps des révélations.

Cette période commence par le classement sans suite de la plainte⁵ de 2006. Les tensions sont fortes et la société civile demande des réponses. L'opposition s'organise grâce à la création de Gratte Papiers, aux preuves contre l'Etat et du fait des réticences à reconnaître ces preuves. Le rapport de forces semble s'inverser, la société civile s'unit face à un Etat en qui elle n'a plus confiance. L'année 2013 est très importante. Elle commence avec une nouvelle plainte – plus prometteuse– car c'est un avocat spécialisé qui a travaillé sur le cas de l'amiante en France qui est en charge de l'affaire. Il réunit près de 200 plaignants. De plus, c'est l'année où le quotidien Le Midi Libre produit ses propres analyses qui contredisent le discours officiel de l'Etat. Enfin une thèse universitaire est publiée ; elle atteste, scientifiquement, grâce une étude allongée dans le temps, que la pollution est bien présente. C'est une révélation et c'est aussi l'entrée du sujet dans le monde universitaire. La même année, un colloque international multidisciplinaire est organisé, et deux documentaires sont diffusés sur deux chaînes nationales. La question prend donc une ampleur nationale et internationale.

En 2011, un rapport du BRGM daté de 2008 paraît dans «Les nouvelles pollutions invisibles, ces poisons qui nous entourent», Frédéric Denhez.⁶ Ce rapport

⁵ Plainte déposée par l'association des riverains de Salsigne pour « mise en danger d'autrui » contre l'Etat.

⁶« Orbiel : la pollution ne faiblit pas », Christian Aniert, 12/09/11, *La Dépêche*

confidentiel atteste que les réhabilitations de la mine par l'Etat sont un échec et que la pollution ne diminue pas. L'opposition s'est donc organisée parallèlement à un Etat dépassé après plusieurs scandales et échecs mis au jour. Tous ces éléments semblent attester de la puissance de l'opposition, il semble maintenant compliqué pour l'Etat de nier les pollutions face à tant de preuves et de révélations. En l'an 2014, les différentes possibilités évoquées d'une réouverture de la mine semblent peu probables du point de vue de la presse.

3.1.4 2015-2019 : Le temps des conflits

En réponse à la période précédente, mouvementée, l'Etat propose de nouvelles études et à terme de nouvelles solutions. Les tensions sont à leur comble et même quand l'Etat tente d'agir, par exemple en sécurisant le site de Nartau, il est vivement et ouvertement critiqué. Dans cette période, le préfet prêche encore plus la transparence et la communication. Cependant, les mensonges et dissimulations passés semblent avoir entaché définitivement⁷ la confiance entre les acteurs, notamment au niveau des représentants citoyens qui ne sont plus prêts à accepter quoi que ce soit de l'Etat. L'équilibre des forces se fait ressentir dans les médias avec des propos de plus en plus crus et agressifs, jusqu'à ce que le préfet menace de porter plainte⁸ pour harcèlement contre les présidents de Gratte Papiers, François Espuche et Guy Augé.

2016 est une année importante car lors de la CLI l'Etat reconnaît que certains de ses choix de gestion ont été un échec et qu'il y a bien une pollution continue issue, en partie, de ces choix. Ces déclarations n'auront finalement pas tellement de conséquences. Cela dit, c'est aussi l'année où l'on supprime « l'AP des légumes » après une bataille judiciaire opposant le préfet et les présidents de Gratte Papiers. Finalement l'Etat continue de minimiser et de refuser les preuves. Bien qu'il admette que la réhabilitation soit un souci, il ne reconnaît pas pour autant le risque de maladie lié à l'exposition aux déchets des mines et des enfouissements qu'il a réalisés. Cette période possède, elle aussi, plusieurs points noirs : le nouveau rapport de 2013 révélé, la multiplication des actions en justice et le refus de la préfecture de réaliser une cartographie jugée coûteuse et inutile, exaspèrent les associations. Le problème de transparence et d'information est toujours très présent malgré les tentatives de l'Etat

⁷ « Salsigne : les associations exigent plus de transparence », R.B, 19/07/17, *La Dépêche*

⁸ « Salsigne: le nouvel acte de la lutte entre riverains et préfecture », Antoine Carrié, 3/08/16, *Le Midi Libre*

et les citoyens réclament le principe de correction des erreurs et la fin du principe de précaution. Les conflits sont ouverts. Certains titres comme "Le torchon brûle"⁹ sont très parlants. Le nouveau préfet en 2016 apaise quelque peu les tensions avec les élu(e)s. Mais les inondations de 2018 ravivent les problèmes de transparence et les tensions entre Etat et société civile. Bien que la communauté scientifique soit de plus en plus impliquée et précise sur les risques, l'Etat maintient que la situation n'est pas dangereuse. Les associations sont poussées à réaliser leurs propres analyses et à mettre en place leurs propres précautions. Cela rappelle la période 2009-2013 où malgré toutes les preuves et avis, l'Etat reste sur ses positions et l'opposition fait bloc.

Ce résumé des périodes historiques de l'évolution du risque et des relations entre acteurs présente une situation complexe et tendue. Dans cette situation, la presse permet d'avoir une vision d'ensemble de l'évolution des événements, tout en restant très proche de l'aspect conflits et scandales. La presse a tendance à beaucoup relayer ce type de sujets, ce qui explique une étude historique concentrée sur ces thèmes. La deuxième partie des résultats portera sur les points qui intéressent particulièrement les médias ; l'objectif est de comprendre quels événements et situations parmi ces périodes évoquées permettent d'écrire un ou plusieurs articles et viennent alimenter une situation générale conflictuelle.

3.2. Quatre grands thèmes traités par la presse au sujet du risque sanitaire dans la vallée de l'Orbiel

3.2.1 *Les événements de types « événements anormaux » ou « événements naturels »*

Les événements anormaux se réfèrent à des faits étranges qui ne trouvent pas d'explication logique au vu du contexte connu, du point de vue des populations qui les relatent; par exemple, une épidémie qui ne ressemble à rien de connu dans la région est un événement anormal. Les événements naturels sont, notamment, les faits climatiques ou géologiques aléatoires et provoquant potentiellement une situation à risque. Ces deux types d'événements étant difficiles à prévoir, à contrôler et généralement assez opaques pour la population, il est logique de les étudier

⁹ « L'Etat face à un double front pour la cartographie de la pollution » A.CA, 22/01/18, *L'Indépendant*

ensemble. De plus, il semble que la façon de les traiter dans la presse régionale étudiée ici, soit sensiblement la même. Cette catégorie représente 7,7% de l'échantillon. Malgré ce faible taux, elle est importante à étudier. En effet, ces événements semblent être la première source d'émergence de la question des pollutions minières (c'est-à-dire ce qui donne une visibilité au problème). 50% des dix premiers articles traitent de ce genre d'événement, 30% des articles sur ce thème sont publiés avant janvier 2000 et 81% avant janvier 2014. On peut émettre deux hypothèses, soit il n'y a plus eu aucun événement de ce type, à part la crue de 2018 (les 19% restant) entre janvier 2014 et avril 2019, soit l'intérêt pour ces événements s'est dissipé au profit d'autres. La première hypothèse est la plus probable, elle est facile à vérifier. Il ne semble pas y avoir eu d'événement significatif après les inondations de 2013 sur le territoire, jusqu'en 2018.

Les événements de cette catégorie semblent une façon d'approcher la question des pollutions sans accuser personne à une époque où la parole n'est pas libérée et où il n'y a aucune preuve des faits. Dans un premier temps, ils sont une manière de faire des constats objectifs sur l'état de l'Orbiel, l'état sanitaire et les risques pour la population. Après plusieurs cas répétitifs et dans des contextes plus tendus entre acteurs émergent des tons plus accusateurs, notamment sur les réactions de l'Etat ou ses actes passés parfois incohérents.

Avant 2004, ces événements sont une «porte d'entrée» utile aux différentes sphères et acteurs et qui sert à pointer du doigt une situation à risque. La notion de porte d'entrée permet d'imager l'idée qu'un sujet précis devient un moyen de parler d'un sujet différent, par exemple lorsqu'on se sert des inondations pour évoquer les pollutions. En 1974, nous avons l'Affaire Villanière où tous les acteurs civils s'accordent à dire qu'il y a de grandes chances que l'arsenic soit responsable de l'épidémie, mais il n'y a pas de source cherchée ou de responsable pointé. En 1985, dix ans plus tard, une nuée de poussière blanche tombe sur Lacombe-Le-Sault¹⁰. Il y a déjà une évolution car le directeur de l'usine rejette l'hypothèse de l'arsenic, et donc se dédouane de toute responsabilité. Cependant, on ne cherche pas plus loin ni du côté de l'Etat ni du côté de la presse, ce qui montre un changement radical par rapport à «l'affaire du Sindilla» en 2013 où le Midi Libre propose¹¹ ses propres analyses du

¹⁰ « Poussières blanches à Lacombe-Le-Sault Les derniers habitants accusent » 05/04/85, Serge Bonnery, *L'Indépendant*

¹¹« Béal de l'Orbiel: question de méthode » 14/02/13, Inconnu, *Midi Libre*

cours d'eau après que des habitants ont dénoncé la présence d'un dépôt orange dans l'eau. Ces deux articles sont les seules références à des «événements anormaux» ils sont toutefois les premiers de l'échantillon à parler ouvertement d'intoxication ou pollution à l'arsenic, malgré le biais que représente un échantillon restreint, ils semblent importants à souligner.

Au sujet des événements naturels, la dynamique en deux temps (constats puis accusation) est très présente. En 1996 on fait état de l'aléa (exemple: les pluies diluviennes), des risques et des réactions de l'Etat, et bien que l'Etat souhaite déverser 50000 mètres cubes d'eau polluée, on ne recense pas de critique seulement des questionnements. En 2005 et 2007, des glissements liés aussi à des pluies diluviennes sont traités bien différemment. On a l'avis des différents acteurs, des accusations directes et même des conflits ouverts entre les représentants des citoyens et les représentants de l'Etat, sur l'entretien des sites, leurs réactions etc. Il y a un troisième temps qui apparaît après 2010. En effet en 2011 et 2013 deux événements se produisent, deux séismes en 2011¹² et des dépôts orange dans l'eau en 2013, «l'affaire du Sindilla». La différence avec les événements précédents, c'est qu'ici l'intérêt repose directement sur la question «aléa naturel ou aléa industriel?».

Pour le premier cas, il est rapidement prouvé que les séismes sont liés aux anciennes cavités de la mine, ce qui fait naître la notion «d'aléa minier» dans la région. C'est une progression considérable, puisque reconnaître l'aléa minier, c'est reconnaître le risque et donc la possibilité d'une protection, d'une correction et/ou d'une indemnisation pour les personnes soumises aux risques. Le deuxième cas, «l'affaire du Sindilla» est plus complexe. En effet après que l'Etat et la société civile (presse, médecins, associations) eurent été en conflit un an durant, l'histoire a tendance à disparaître. C'est en 2018 que des rapports sont révélés montrant que dès 2014, l'Etat savait que les pollutions étaient issues des déchets miniers, alors qu'à l'époque le préfet et le BRGM refusaient de le reconnaître. Cet exemple révèle les difficultés d'information et de transparence, mais aussi les difficultés pour établir les origines d'un événement. Comme pour les événements anormaux qu'il est très compliqué de relier aux pollutions minières, les événements naturels sont de plus en plus sujets à débat.

¹² « Salsigne, séisme de 2,5 sur l'échelle de Richter » 22/11/11, Vincent Boillot, *Midi Libre*

Quelles conclusions?

Par rapport à l'évolution des outils utilisés pour aborder ces événements, c'est-à-dire, constats, puis accusations et enfin «aléas miniers, il s'agit d'une évolution logique et attendue en réponse à la multiplication de preuves, pour un sujet auquel on a prêté de plus en plus d'attention dans toutes les sphères qu'elles soient scientifiques, médiatiques ou civiles. Ainsi, et nous le verrons par la suite, avec une multiplication d'intérêts et de preuves, la presse est elle-même de plus en plus impliquée dans la question.

Ainsi ces événements sont une entrée pour la sphère médiatique qui permet d'aborder le sujet des pollutions minières. En se servant de l'aléa et de ses conséquences, elle peut évoquer les pollutions minières. Ces événements deviennent des preuves concrètes d'un problème de société qui resurgit à chaque nouvel aléa. Les derniers événements recensés de ce type sont ceux directement liés aux travaux de réhabilitation. Nous avons le cas de l'affaissement du Pech de Montredon et de sa non étanchéité qui sont reconnus seulement 3 ans après la dénonciation des faits¹³. La crue de 2018 fait aussi la une; meurtrière, elle relance des débats et des questions passées sous silence et ravive les tensions entre Etat et société civile. Ainsi, en 2018, l'événement naturel reprend sa place de «porte d'entrée» vers des questions beaucoup plus profondes sur la gestion de l'après- mine par l'Etat. Les événements naturels sont donc un premier élément qui nous permet d'affirmer que la question des pollutions serait plus cyclique que linéaire. Certains chemins sont semblables, l'aléa naturel arrive, des analyses sont faites, du côté de l'Etat, puis du côté des parties civiles, les conclusions divergent. L'Etat remet en question les conclusions de la société civile; cela crée un conflit, chaque étape de ce chemin est relayée dans la presse.

3.2.3 Les sujets liés aux publications d'expertise ou de recherches universitaires.

Ces types de publications sont semblables par leurs objectifs scientifiques mais se distinguent par leurs origines. Certaines sont réalisées par les experts d'Etat : IVS, ADEME, DIREN, DREAL, ASR. Certaines sont réalisées par la société civiles, presse, associations, citoyens. Ces dernières sont issues d'études, ou recherches universitaires comme l'université de Nîmes ou le CNRS. L'intérêt de les traiter

¹³ « Salsigne : les déchets miniers mal sécurisés » 02/04/16, B.H, *La Dépêche*

ensemble est de pouvoir comparer leur résonance dans la presse. Nous nous intéressons à la manière dont ces sujets apparaissent et à la manière dont ils sont traités. Ils composent 12,7% de l'échantillon, cependant ils sont présents tout au long et sont source «d'articles rebonds» c'est-à-dire prises de parole ou agissements des multiples acteurs relayés dans des articles suivants. Ainsi leur portée est grande. De plus, l'analyse nous permet de dire qu'ils sont à la base des rapports Etat-population. En effet, ces études sont supposées être une façon pour la population de connaître la situation et une façon pour l'Etat de prouver son implication et d'être transparent sur ses modes d'actions (Alain Létourneau 2014). Lorsque l'on voit une démultiplication d'études réalisées par d'autres acteurs que l'Etat, cela peut être vu comme une défaillance. Et quand l'Etat manque de transparence et d'implication, cela peut causer la naissance d'oppositions issues de la population.

Alain Létourneau (2014) démontre que dans les questions environnementales la presse suit généralement l'avis des experts. Elle vulgarise, puis transmet l'information au public, par des constats et des analyses rapides. Dans ses conclusions, il critique le manque de transparence des rapports et suggère qu'il faudrait toujours les rendre publics et compréhensibles pour tous afin d'ouvrir le débat. Dans notre échantillon, la question de la transparence est primordiale et le manque de confiance général envers les experts d'Etat, pousse la presse à arrêter de suivre leurs conclusions à partir de 2013 quand le Midi Libre conduit, pour la première fois sur notre terrain, ses propres analyses scientifiques¹⁴.

En effet, plusieurs scandales liés à l'Etat et à la diffusion de l'information traversent notre échantillon et entretiennent les tensions. Le premier en 2006 est lié à une lettre rendue publique, rédigée par le président du pays de Carcassonne et adressée au préfet. Elle incite le préfet à révéler les vraies données de certains rapports et notes rédigés en 1997, 2001 et 2004 attestant que les déchets miniers seraient un danger pour l'ensemble de la population et pas seulement pour les travailleurs des mines. En 1998, le rapport de 1997 avait été présenté mais sous un jour atténué, prétendant que rien de grave ne se passait¹⁵. On apprend donc, neuf ans

¹⁴ « Béal de l'Orbiel : question de méthode » 14/02/13, Auteur inconnu, *Le Midi Libre*

¹⁵ « Salsigne l'Enquête épistémologique rassure à demis » 15/12/98, F-Peiruza, *La Dépêche*

après, que les conclusions étaient mauvaises et que le danger est bien présent. Malgré toutes les promesses de transparence faites par les préfets successifs, la même affaire se produit en 2011, avec un rapport de 2008, publié dans un livre de Frédéric Denhez, reconnaissant que la pollution ne baisse pas malgré les travaux de dépollution, que la station d'épuration réalisée n'est absolument pas conforme et, enfin, que quasiment tous les efforts réalisés pour réhabiliter le site ont été inefficaces. C'est donc trois ans après la rédaction du rapport que les conclusions sont rendues publiques par «la force» puisque Frédéric Denhez accède à ces rapports alors qu'ils sont confidentiels. Enfin en 2018, les habitants font appel à la CADA pour déclassifier des documents rédigés en 2014, 2015, 2016 prouvant que le BRGM et la préfecture savaient pour «l'affaire du Sindilla». Ils savaient que le Pech de Montredon n'était pas étanche et s'affaissait dangereusement, ce qu'ils ont nié ardemment à l'époque. Ces révélations peuvent être assimilées à des scandales impliquant l'Etat.

L'intérêt de ces cas est aussi de montrer la réponse de la société civile. En effet le Midi libre (2013), la Dépêche (2018) et les associations de jardiniers (2013, 2018) demandent leurs propres analyses ce qu'on peut considérer comme une réaction au manque de confiance envers l'Etat. Et chaque fois cela provoque une situation tendue, exposée dans la presse car l'Etat met en doute les analyses réalisées. Ces situations peuvent être assimilées à des conflits, car chaque acteur possède ses propres positions et critique celles de l'autre. Pourtant, généralement leurs résultats sont proches, mais les conclusions très différentes quant à la dangerosité des doses d'arsenic et autres produits. Ainsi en même temps que la presse et les associations, la communauté universitaire porte un intérêt grandissant à partir de 2011. La thèse de Mahmoud Khaska, soutenue en 2013, a pour objectif de montrer les origines et l'emprise de la pollution minière: «Nous dirons d'où vient la pollution» (Joëlle Lancelot, directeur de thèse, La dépêche, 2011¹⁶). Ici c'est bien une volonté de pallier un manque qui aurait, a priori, dû être comblé par l'Etat.

L'intérêt grandissant pour cette question se traduit aussi par la multiplication d'interventions et d'interviews dans les articles : André Burnol, ancien du BRGM, Philippe Behra, chimiste à l'ENSIACET ou encore André Picot et Frédéric Ogé,

¹⁶ 13/02/13, Joëlle Lancelot, La Dépêche

retraités du CNRS. Tous ces chercheurs sont issus de différentes institutions et bien que leurs intérêts portent sur différents sujets, analyse de l'eau ou encore étude des cancers, tous ont en lien la question des pollutions. Cela prouve un rayonnement de plus en plus important au fil des années. Le colloque «La mine dort, la pollution veille», organisé à Montpellier en mars 2013 qui croise les disciplines est un point central de cette reconnaissance qui prend une ampleur internationale et officielle. Malgré ce rayonnement, les scandales se multiplient à travers les nombreux événements faisant la une des articles et provoquant l'énervement des populations. La confiance entre population et Etat continue de se détériorer.

Quelles conclusions ?

Dans un contexte où l'on pourrait s'attendre à ce que les rapports d'Etat et ceux de la communauté scientifique se rejoignent vers des conclusions semblables, on se rend compte que la presse relaie des avis différents, voire produit des contre-avis. A tel point que certains articles parlent d' « une affaire entre experts ». ¹⁷ Les réticences de l'Etat permettent à la question des pollutions de prendre de l'ampleur dans la sphère scientifique. Du fait d'un manque de confiance et d'une volonté de justice, elle propose ses propres résultats. Il faut noter que les analyses privées, la thèse de Khaska ou les livres publiés ne sont jamais des preuves suffisantes pour l'Etat, d'après la presse. Les scandales se répètent, et à chaque nouvelle crise le combat pour la reconnaissance, la protection et l'indemnisation est le même. Nous voyons encore l'aspect cyclique du problème, malgré ce que l'histoire nous apprend, les mêmes situations ont tendance à se répéter.

3.2.3 Les sujets liés aux déclarations et aux actions des acteurs publics.

Les sujets liés aux actions politiques regroupent tous les articles de l'échantillon se positionnant à plus de 60% du point de vue de l'Etat ou relatant une de ses actions directes (par un représentant) ou indirectes (par une de ses agences). De fait, il y a de très nombreux acteurs d'Etat, référencés dans le tableau d'acteurs. Le groupe exclut une partie des articles exposant des rapports scientifiques, en ne gardant que les principaux : inventaires, bilans et enquêtes sociales. L'ensemble du groupe représente environ 29% de l'échantillon. Nous différencions deux types d'actions, les

¹⁷ Affiche de la Dépêche, 14/12/18

actions «passives» (réunions informatives pour le public et discours officiels) et les actions «actives» (inventaires, arrêtés préfectoraux, bilans d'action, réhabilitations...)

La première réunion à but informatif de l'échantillon est le conseil extraordinaire de Conques-sur-Orbiel ouvert au public qui se déroule en 1996. C'est la première fois que les citoyens explicitent ouvertement une demande d'information, notamment dû aux arrêtés préfectoraux ressentis comme extrêmes par rapport aux discours du préfet présentant le risque comme minime. Par la suite, il pourra y avoir quelques autres réunions organisées par les élus mais les réunions les plus importantes sont les CLI. Il semble qu'elles prennent de l'importance en 1998 avec un compte rendu d'une enquête épistémologique très attendue dans la région. La demande d'information en hausse pousse le préfet à mettre en place un «protocole d'information» en 2007. Bien que le protocole soit signé dans une situation conflictuelle suite à plusieurs refus des associations sensées le valider, il y a un intérêt et une volonté de transparence essentielle de la part du préfet. Le protocole est finalement validé et accompagné d'une garantie qu'une CLI sera convoquée à chaque fois que la situation le demandera. Cependant, malgré les réclamations des habitants et de certain(e)s élu(e)s, il n'y aura que très peu de CLI organisées à la suite du protocole : 2006, 2009, 2013, 2016, 2017 et 2018. Elles servent à l'information, la transparence, elles peuvent permettre notamment d'explicitier les conclusions des derniers rapports et des suivis du BRGM. Elles permettent l'ouverture de nouveaux débats et discussions quant aux problèmes de gestions et de transparence, mais aussi face aux projets de la région, comme celui du golfe de la Royale qui avait été vivement critiqué. C'est donc un lieu qui peut servir à l'expression des contestations, par exemple lors de la CLI de 2009, le Maire de Villardonelle exprimait ses vives critiques contre le préfet et «les négligences incroyables de l'Etat ». CLI après CLI, il y a de plus en plus de place pour les contestations. La CLI de 2016 est très particulière parce que l'Etat reconnaît ses erreurs liées à l'enfouissement de déchets à Montredon et sur l'Artus. Cette CLI aurait pu être un tournant pour l'émergence du risque des pollutions. On voit par la suite que ces aveux de l'Etat exacerbent les tensions plutôt que de les apaiser. Les associations qui deviennent au fur et à mesure des acteurs majeurs de ces CLI, continuent à reprocher le manque de transparence et d'accès aux données. Les révélations de 2016 n'ont pas amélioré l'information du point de vue des associations. Les CLI se passent donc inévitablement dans un contexte des plus tendus. Il en est souvent de même pour les discours et les présentations des préfets.

On recense un peu moins de quinze articles se concentrant sur les déclarations des préfets. Ils sont souvent suivis de réactions d'élu(e)s ou d'habitants indignés par les propos tenus, jugés comme minimisant la situation. Les interventions des préfets sont soit des déclarations officielles liées à un contexte spécifique, par exemple, suite à une crue ; soit en rebond à des accusations ou une forme d'opposition, par exemple, suite à un article où des faits le mettent en cause «L'Etat réagit à l'article publié le vendredi 7 décembre»¹⁸. Ces déclarations peuvent sembler très artificielles et on accuse souvent l'Etat de mentir ou de sous-estimer le problème.

Les actions «actives» rapidement relatées sont les premiers inventaires de pollution à la fin du XXème siècle, établissant 700 tonnes de déchets interdits, enfouis. Dans la foulée, l'Etat établit l'arrêté préfectoral interdisant la vente ou le don de légumes qui poussent sur les communes du territoire. En 2007, l'Etat met en place l'obligation d'informer tous nouveaux propriétaires de l'existence potentielle d'un risque. Cette information recouvre des recommandations d'usage de l'eau et de la terre valables pour les futurs habitants mais aussi pour les populations actuelles. Ce sont les deux fortes actions politiques qui par la suite vont être extrêmement remises en question par la société civile.

Parmi les dispositifs concrets mis en place pour rendre compte du risque de pollution et le résorber, il y a les réhabilitations du site et sa mise sous surveillance à partir de 2000. Cependant celles-ci sont quasiment passées sous silence dans l'échantillon ou sont simplement évoquées. On y voit deux raisons possibles : D'abord, il peut y avoir une difficulté d'accès à l'information pour les médias à cause du manque de transparence très souvent reproché à l'Etat. Ensuite, les réhabilitations sont une thématique très complexe et quasiment impossible à expliquer sous le format d'un article de presse régionale ; il faudra donc chercher directement les rapports des agences d'Etat si l'on souhaite s'informer. Par la suite la situation change ; à partir de 2013, la presse rapporte les travaux d'entretien avec un regard critique et différents avis, menant même à désigner la mine de Salsigne comme « un contre-modèle »¹⁹ de réhabilitation.

Certaines actions de l'Etat provoquent des réactions en chaîne. Par exemple, le renouvellement annuel de l'AP légumes très contesté pousse l'Etat à réaliser une

¹⁸ « Aude : pas de risque lié à l'arsenic dans la vallée de l'Orbiel après les inondations », 17/12/18, Auteur inconnu, *L'indépendant*

¹⁹ « Montagne Noire : Vers la réouverture des mines ? », 20/08/14, Laurent Rouquette, *Le Midi Libre*

nouvelle étude sur les légumes pour confirmer l'utilité de l'AP. Nous relevons également les actions symboliques comme la désignation de Salsigne comme territoire à risque en 2013, son attribution du label «terre saine» malgré ce qu'on connaît des pollutions, ou encore l'arrêt de l'AP de légumes en 2016 qui n'est suivi par aucune étude, cartographie ou remise en question de l'Etat alors que cet arrêt existait depuis près de 20 ans. Enfin l'Etat est à l'origine d'importantes études comme celle de l'ASR sur le suivi des prescriptions par les populations démarrée en 2015 et terminée en 2017. Ces études qui demandent beaucoup de moyens sont aussi une preuve de l'implication de l'Etat.

Quelles conclusions ?

L'Etat est un acteur central dans l'émergence et la gestion du risque sanitaire. Ces actions sont surveillées et relayées. L'échantillon présente, tout du long, un nombre important et vaste d'articles traitant de ce thème. Entre transparence et opacité, réhabilitation et laisser-faire ainsi que les scandales qui le concernent et un aspect scientifique important, l'Etat a de multiples rôles et facettes. Cela le met parfois dans une position ambivalente, il est juge et partie, ses réactions ne semblent pas toujours logiques et sont souvent incomprises. Globalement sur notre territoire, il y a un conflit entre les habitants et l'Etat. Il existe aussi des conflits à l'intérieur même des administrations ou entre elles.

3.3.4 La presse régionale comme vitrine de l'action citoyenne et des conflits d'acteurs.

Le Larousse définit le citoyen comme «Personne jouissant, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques (...)» (2019). Les droits civils et politiques sont entre autres, ceux qui procurent la liberté d'expression, de pensée et de religion, les libertés du travail et les libertés politiques (se présenter aux élections ou voter). Dans les droits civiques et sociaux, on trouve aussi le droit à la sécurité. En France, ces droits sont assurés par l'Etat et différents organismes existent si l'Etat est défaillant (conseil de Prud'homme). Sur notre territoire, la presse régionale relaie la parole des citoyens, qui appliquant leur droit d'expression, ont tendance à accuser l'Etat de ne pas assurer leur droit à la sécurité. Dans cette partie, nous avons regroupé les articles qui relayent à plus de 60% l'avis citoyen, qui relatent au public des actions d'exposition du risque, des actions d'information sur le territoire et les actions directes d'initiative

citoyenne ou organisées par les citoyens. Ils représentent environ 23% de l'échantillon et sont donc la seconde catégorie la plus importante après les événements liés à l'Etat. Cette catégorie est plus difficile à distinguer car à ce stade de l'analyse beaucoup d'articles peuvent être inclus dans plusieurs types de sujets. Par exemple si on considère que les articles liés à des sujets scientifiques sont aussi pour une grande partie d'initiative citoyenne, la catégorie augmentera significativement.

Il y a donc certaines initiatives citoyennes qui permettent de donner une visibilité au territoire à une large échelle et ce sont notamment les films et les documentaires. Le premier relevé dans notre échantillon est «Les vaches bleues» de Catherine Pozzo di Borgo. Il n'a pas eu une grande couverture médiatique lors de sa parution en 1991 mais en 2002 lorsqu'elle réalise «Tout l'or de la Montagne Noire», les articles évoquent ce premier film. On a en plus 3 documentaires diffusés sur les chaînes nationales «La République Toxique», France 5, 2014, «Terre sur Terre» France Culture, 2013, «Envoyé Spécial» France 2, 2013 et un web documentaire «En son âme et conscience», qui reçoit un prix en 2016. Ce sont des couvertures non négligeables qui donnent une vision de la situation à échelle nationale et contribuent au combat mené par des citoyens locaux. En termes de visibilité, on trouve aussi les visites de la mine par initiative associative.

Les actions et acteurs citoyens sur le territoire sont multiples. Bien que certains articles prennent le parti d'interroger des citoyens «quelconques», les acteurs les plus importants sont les associations que l'on retrouve dans la majeure partie des articles. Des simples citations à une interview complète en passant par la description d'actions, les représentants des associations sont des acteurs clés dans le rôle d'information des populations et dans les actions «directes». Les actions les plus concrètes sont la création de ces associations et les dépôts de plaintes. La dimension des plaintes est intéressante. En 1974 une plainte est déposée; bien que le motif ne soit pas clairement explicité dans l'échantillon, on comprend que la plainte vise des indemnisations pour mise en danger de la santé d'autrui. Les articles se référant aux plaintes expliquent que si elles ne fonctionnent pas c'est parce que le lien entre les maladies et la pollution est extrêmement difficile à démontrer. Cela est un problème général dans le droit de l'environnement. Les plaintes sont donc successivement classées sans suites. En 2011, les associations font appel à un avocat spécialisé dans le risque sanitaire ayant notamment travaillé sur l'arsenic. Il adopte une nouvelle stratégie et souhaite attaquer

l'Etat pour préjudice moral et atteinte à la valeur des biens. Les associations réunissent près de 200 plaignants dans l'ensemble du territoire. La plainte est à nouveau classée sans suites. Ces actions semblent avoir un impact très faible. Il est important de notifier que l'association Gratte Papiers s'attribue la mutation du préfet en 2013²⁰. Dans l'échantillon on a des informations, seulement, sur la bataille contre le CET Lassac, et la bataille pour l'annulation des arrêtés préfectoraux. En réalité, si l'on approfondit la documentation des associations, on voit que de nombreuses batailles ont été remportées. Cette partie illustre bien ce que l'on a appelé le biais de l'échantillon.

Le dernier rôle essentiel de l'action citoyenne est l'information au public local. La presse régionale a un rôle prépondérant dans la dimension informative, cependant, s'il n'y avait pas ces citoyens qui organisent des réunions, des conférences de presse, des communiqués... la presse aurait beaucoup moins de matière et d'avis différents à publier. Il y a donc eu différentes réunions ou conférences organisées par les associations séparément, ou ensemble ; elles ont mis en place des newsletters ou encore des projections. La question du risque sanitaire possède une visibilité de plus en plus grande et au fil des années les associations connaissent de plus en plus d'adhérents. Les démarches citoyennes peuvent aussi servir pour réaliser des contre-analyses et des conclusions différentes de celles de l'Etat. On l'a vu en 2013 par l'initiative du Midi Libre et en 2018 par l'initiative de la Dépêche.

Le sujet des conflits relayé dans la presse prend un tournant intéressant en 2013. De fait, les conflits entre Etat et citoyens et entre représentants de l'Etat et élu(e)s sont présents dès le début de l'échantillon. Ils sont eux aussi difficiles à distinguer dans l'échantillon car ils sont très souvent évoqués aux travers d'autres sujets et pas forcément développés. L'on peut citer comme exemple les multiples plaintes impulsées par les mairies ou la lettre du président de pays à l'origine d'un des premiers scandales impliquant l'Etat en 2006. Ces articles peuvent être vus comme des événements en lien avec l'Etat ou comme des conflits d'acteurs. Le dernier exemple cité est une forme de conflit que l'on peut qualifier de « discrète ». En effet, avant 2013, il y a peu d'attaques directes. La lettre au préfet ne le met pas ouvertement en cause, les critiques sont faites de manière polie et mesurée. En 2013 paraissent les premiers articles donnant un nouvel aspect au conflit, que l'on peut alors qualifier de conflit « ouvert ». Nous remarquons alors un nouveau type d'article inexistant dans

²⁰ « Eric Freysselinard quitte l'Aude pour l'ENA » 04/04/13, L.R., *L'Indépendant*

l'échantillon jusque-là, où l'on entend au sein du même article la voix de l'Etat et la voix du citoyen ou des élu(e)s. Ainsi la parole devient beaucoup plus dure, voire même agressive notamment entre préfet et associations²¹, ce qui marque une rupture, là où tout le monde souhaitait une réconciliation.

Quelles conclusions ?

La démarche citoyenne est centrale dans l'émergence du risque sanitaire et est très présente dans la presse. Ainsi de nombreuses catégories sont entendues dans la presse, habitants «ordinaires», leaders associatifs, scientifiques, anciens mineurs ou syndiqués. Bien que ces catégories de citoyens n'aient pas la même visibilité, cette diversité est remarquable et ils appartiennent tous à la société civile. Vient un certain moment où les voix citoyennes s'accordent contre l'Etat et ses actions. Plus le temps passe, plus le conflit s'intensifie. La presse devient un des lieux importants de la bataille entre Etat et citoyens. Cependant l'on note que la diversité se réduit en même temps que le conflit grandit. Assez vite les citoyens sont entièrement représentés dans la presse par les leaders associatifs.

Le conflit est également un aspect important, il est de plus en plus présent dans la presse régionale de notre échantillon. Il fait aussi partie d'une évolution sociétale et d'une parole plus libre.

4. Discussion

4.1 Les grandes phases dans l'histoire du risque sanitaire liés aux pollutions minières dans la presse régionale de la vallée de l'Orbiel

4.1.1 De l'émergence des constats à l'émergence des contestations

Les résultats chronologiques ont permis de distinguer 4 phases dans l'histoire du risque sanitaire de la pollution minière, traitées dans la presse régionale. Ces grandes phases que nous appelons « Dénoncer les gestionnaires » « Dénoncer l'Etat » « Le temps des révélations » et « Le temps des conflits » ne sont pas linéaires et parfaitement découpées dans le temps. Avec un regard historique sur les articles, nous

²¹ « La transparence qui fâche » 22/01/18, B.H. *La Dépêche*

sommes capables de distinguer des moments clés, une fois regroupés et analysés, ces moments permettent de définir des phases. La première « Dénoncer les gestionnaires » représente aussi le début de l'émergence de la question du risque sanitaire dans l'échantillon. La période est très vaste du fait du peu d'articles parus à cette époque. C'est la période où la presse est au plus proche de l'Etat et de ses avis. La parole du citoyen existe mais elle ne sera jamais aussi faible. C'est d'ailleurs en 2004 quand la parole des citoyens se libère que les accusations envers l'Etat abondent. C'est une évolution logique en lien avec l'évolution sociétale engendrée par la fermeture de la mine et le retrait des gestionnaires. L'Etat qui a pris en main la réhabilitation des mines, affirme ses responsabilités envers le territoire et l'environnement, il devient donc la cible première des accusations de mauvaise gestion. Ici nous voyons l'importance du lien entre la presse et les évolutions sociétales.

A partir du XXIème siècle, il y a un engouement médiatique pour ce territoire où ne cessent les rebondissements concernant l'histoire des pollutions minières, leur gestion et les relations entre acteurs. C'est pour cela que « le temps des révélations » est une phase intéressante. La presse embrasse son rôle d'informateur en révélant de nombreuses situations portant préjudice à l'Etat. C'est à cette période qu'il y a un réel tournant dans les relations entre la presse et l'Etat. La presse s'intéressera de plus en plus au point de vue de la société civile. Là où les sciences dures vont vraiment se concentrer sur l'aspect pédologique et chimique, c'est-à-dire sur l'aléa, la presse a su présenter, à sa manière, les enjeux, la vulnérabilité et la résilience. Ici l'intérêt de cette étude est de se rapprocher des sciences sociales pour analyser le risque. L'étude des articles tend à montrer que la vulnérabilité du territoire s'amenuise grâce à l'augmentation des connaissances, du nombre d'acteurs dans l'opposition mais aussi grâce leur organisation. La presse retranscrit cette évolution. Les deux premières phases « dénoncer les gestionnaires » et « dénoncer l'Etat » sont donc des phases de constats, de recherche, de volonté de compréhension. Ce sont aussi les phases où les relations entre les acteurs semblent stables. La presse accompagne les mouvements de la société, elle en est en même temps le stimulateur. « Le temps des révélations » précède « le temps des conflits » et la presse est un acteur central au moment des scandales qui concernent l'Etat. C'est aussi un acteur central « au temps des conflits ». Il est possible de considérer que si les conflits prennent de l'importance, c'est aussi parce que la presse alimente les tensions avec des titres chocs et des

articles concentrés sur les critiques des uns envers les autres. Le temps des conflits est aussi le temps des victoires pour les citoyens et des échecs pour l'Etat. Nous avons pu démontrer un rapport de force qui s'est équilibré voire inversé. La presse semble être la vitrine idéale pour ces constats. L'aspect chronologique de l'échantillon fait donc surtout ressortir les conflits et les tensions. Chaque période rend le conflit un peu plus complexe, en ajoutant des acteurs, notamment dans l'opposition et des éléments compromettants, notamment pour l'Etat.

Ces résultats présentent quelques limites. Les catégories sont hétérogènes et peuvent être critiquées. Excepté pour la mise en cause des gestionnaires, qui s'arrête après 2004, pour se concentrer sur l'Etat, il n'y a aucun type de sujet traité par la presse (révélation, conflit ou accusation) qui reste cantonné dans la phase qui lui est attribuée. Ce choix de catégories peut être vu comme arbitraire. Certaines années très importantes en termes de nombres d'articles rédigés comme 2013 ou 2016 auraient pu être des catégories à part entière. En effet, les années sont très hétérogènes en termes de nombres d'articles. Nous avons, par exemple, 22 articles datés de 1990 à 1999 contre 47 parus exclusivement en 2013 et 48 en 2018. Nous pouvons proposer plusieurs explications à cela : avant 2004 et la fin de l'activité minière, on suppose une certaine pudeur de la presse régionale à relayer des informations « négatives » sur l'activité qui fait fonctionner l'économie du territoire. Cette hypothèse est appuyée par le fait qu'en 1999, on ne recense pas d'article sur les pollutions malgré les inondations dévastatrices qui peuvent éroder les sols et polluer l'Orbiel. Cette absence de couverture médiatique peut être causée par le fort mouvement social minier à l'approche de la fermeture de la mine. Les acteurs citoyens, d'Etat mais aussi la presse auraient pu limiter leurs critiques de la mine par respect ou inquiétude face à la situation. La deuxième possibilité est que certaines années, comme celle de 2013, sont traversées par des scandales, liés à l'Etat, qui ont des répercussions à très long terme dans l'année. Dans un premier temps, le scandale émerge, ce qui provoque plusieurs articles qui tentent de comprendre les détails et les dessous de l'affaire. Ensuite, il y a les premières réactions dans l'immédiateté, puis des réactions plus à froid. Les faits peuvent provoquer des conférences de presse, des réunions publiques, des évaluations ou des études et de l'expertise. Si l'affaire se produit en début d'année, toutes ces réactions suivront la même année. Si un journal a couvert le moment de la révélation, il aura tendance à continuer de suivre l'ensemble des répercussions. La

dernière hypothèse est que certains événements comme les Commissions Locales d'Informations sont sources d'articles avant et après, ils résonnent donc plus longtemps que d'autres. Avant la CLI la presse annoncera ses enjeux, et interrogera les différents acteurs sur leurs attentes. La transparence étant un enjeu essentiel qui traverse l'échantillon, elle sera toujours questionnée. Après la CLI, on pourra faire des comptes rendus, réinterroger les acteurs, faire le bilan des enjeux et de la transparence. En 2018, 10% des articles traitaient de la CLI.

Il n'y a pas de raison statistique aux phases historiques, elles sont partiales et qualitatives. On aurait certainement pu imaginer de nombreux autres découpages. Par exemple en coupant les groupes aux quantiles de l'échantillon, ou alors en découplant des groupes tous les quatre ans. Ici du fait du biais de l'échantillon, un découpage statistique n'a pas beaucoup de sens, car l'analyse n'est pas complète et les manques trop importants biaisent les statistiques. Pour une correcte analyse statistique, il faudrait, par exemple, lire chaque jour, chaque quotidien, entre les dates et en extraire tous les articles sur le sujet. Les groupes réalisés présentent l'avantage de comprendre la cristallisation d'une situation spécifique. En regardant du point de vue des acteurs et des propos relayés on s'approprie les différentes visions des acteurs, ce qui permet une vision d'ensemble. Il y a bien différentes phases, cependant celles-ci ne sont pas absolues, elles sont relatives à une étude menée, un sujet d'intérêt, des éléments sur lesquels l'on se concentre.

4.1.2 L'émergence de la pollution dans les médias n'est ni cyclique ni linéaire

La cyclicité des thèmes n'a pas pu être prouvée. Certains types d'événements ont tendance à se répéter ; cependant on ne peut en déduire une cyclicité. Certains chemins sont semblables, par exemple après un aléa naturel, des analyses sont faites, du côté de l'Etat, puis du côté civil (presse ou associations). Les conclusions divergent, l'Etat remet en question les conclusions de la société civile et cela crée un conflit. Chaque étape de ce chemin est relayée dans la presse. Seulement le principe des aléas naturels est leur aspect aléatoire, on ne peut donc pas y voir une quelconque forme de cycle. Ces situations comparables peuvent être assimilées à un manque de recul sur l'histoire, un manque de recul lié à un déni du passé. Ces deux éléments provoquent des situations qui finissent toujours par un conflit. La presse prend ce rôle de mémoire en faisant régulièrement des bilans du passé. Seulement ils sont très faibles en analyse et en portée.

Nous constatons que se répète le choix politique de garder une partie de la vérité secrète et le choix de certains citoyens d'entrer en conflit. Le premier constat est la cause de la rupture entre Etat et société civile, le second ajoute une raison à la pérennité de ce conflit. La presse a tendance à rester optimiste quant à l'évolution des relations. Mais une étude globale rend la possibilité de réconciliation très faible. La crue de 2018, le dernier événement majeur, représente bien la cristallisation de ces tensions. Il semble y avoir une répétition d'erreurs de la part de l'Etat du point de vue des citoyens, ce qui donne cet aspect cyclique. Mais il n'y a aucun intervalle régulier ou lien établi entre chacune de ces erreurs (excepté qu'elles se ressemblent les unes et les autres). En réalité, l'émergence n'est ni linéaire, ni cyclique, elle n'a pas de forme. Elle est créée par une succession d'événements qui ont plus ou moins d'éléments en commun. Parfois un événement est relié à un autre événement qui a eu lieu six ans avant. Parfois deux événements à quelques jours d'écart n'ont aucun lien ou aucune conséquence l'un sur l'autre. Cette déconnexion empêche une émergence harmonisée dans la presse régionale. C'est avec la somme du tout et un regard d'ensemble que l'on peut considérer cela comme une évolution vers l'émergence du problème. Nous considérons que le problème émergera quand il sera entièrement reconnu, en totale transparence et en voie de résolution. Mais l'objectif de la presse n'est pas de donner un regard d'ensemble, ou plutôt, ce n'est pas un objectif défini auparavant. Les sujets sont traités sur le moment. Il n'est pas rare de voir des références à d'anciens articles ou situations, mais ces références sont là pour rediriger les plus intéressés par le sujet et ne sont jamais détaillées.

Il y a un risque que ces conclusions soient dues à l'effet d'échantillon. Les médias sont des quotidiens ; avec un échantillon plus complet recensant réellement toutes les parutions, nous pourrions probablement déceler une plus grande logique dans la manière dont le risque sanitaire est traité. Il y aurait donc un intérêt à compléter l'échantillon de cette étude.

4.2 La valorisation de certaines personnalités et de certains événements.

4.2.1 *Certains événements ont plus de visibilité que d'autres.*

Différents sujets sont abordés par la presse dans les articles de l'échantillon. Nous avons pu les regrouper en catégories basées sur des thèmes récurrents (actions de l'Etat, actions de la société civile, événements naturels, sciences et expertises) tout en observant ce qui peut être considéré comme important pour l'émergence, c'est-à-dire la reconnaissance et la visibilité. Dans la manière dont la presse traite le risque sanitaire, la question des représentations est essentielle. Un des premiers objectifs d'un éditeur de presse, en tant qu'entreprise, est la diffusion de son journal. Ainsi nous remarquons au travers de l'échantillon une volonté d'attirer le public, de marquer les esprits. La mise en avant, par exemple des aléas, peut être considérée comme une technique de vente. Les journaux parlent d'événements marquants, qui touchent une grande partie du public visé. C'est aussi le cas pour les réunions publiques ou les déclarations du préfet qui, à une moindre échelle, sont des événements marquants qui provoquent multiples réactions et articles. Ces événements deviennent la vitrine d'un problème bien plus large. La crue de 2018 a relancé le sujet du risque sanitaire et des pollutions de manière si puissante que lorsque l'on entend les acteurs parler, le public pourrait croire que le sujet vient à peine d'émerger. Il semble important pour les acteurs du territoire de répéter continuellement que le problème est dénoncé depuis plus de 20 ans (Debove, 2019). Il y a donc bien un enjeu de visibilité.

Les aléas et actions juridiques semblent prépondérants en termes de sujet. Pourtant le hasard de l'aléa naturel fait que de 2006 à 2018, il ne s'en produit pas dans la région. De plus on ne peut ignorer l'exception des crues de 1999 omises dans l'échantillon. Malgré ces deux remarques, les aléas prennent une place importante dans l'échantillon et sont les plus concernés par les « articles rebonds » (prises de parole ou agissements d'un acteur relayés dans des articles suivant un événement). Plus encore ils ouvrent les premiers débats centraux quant à l'émergence et la visibilité du risque sanitaire (notion de « porte d'entrée »).

Concernant des actions juridiques, c'est un sujet qui prend aussi beaucoup de place dans notre échantillon. Nous pensons que leurs aspects sensationnels, multi-

scalaires et multi-acteurs en sont les causes. Leur particularité est que ce sont les événements qui retentissent le plus longtemps. Une plainte déposée en 2006 sera de nouveau d'actualité en 2011 lorsqu'elle sera classée sans suites. Ces plaintes animent un conflit que la presse relaie activement. Cet aspect juridique aurait pu être un thème à part entière dans les résultats. Cependant étant donné que les plaintes émanent principalement de la société civile, il se fonde dans les « actions citoyennes et conflits d'acteurs ». Les actions juridiques concernent aussi l'Etat et ses actions, remises en cause par les citoyens ainsi que les expertises et les aléas qui apportent des preuves. C'est donc finalement un thème assez transversal. Il est aussi à l'origine de nombreux « articles rebonds », une action juridique engendrera l'analyse des réactions des différentes parties, et l'analyse des origines et possibilités de conclusions. Ce sont bien les aspects sensationnels du thème des aléas naturels et du thème judiciaire qui en font des sujets récurrents et importants dans la façon dont la presse traite la question du risque sanitaire.

Il y a une dernière catégorie qui n'est pas traitée dans les résultats car elle concerne peu d'articles et ne parle pas de pollution, c'est celle qui traite des événements en rapport exclusif avec la mine, les mouvements sociaux ou une possible réouverture. Ces articles traversent aussi l'échantillon. Ce que l'on remarque, c'est que d'abord ces articles n'entraînent aucun « article rebond », ils ont un faible impact, de plus on n'entend que très rarement la parole des mineurs, enfin les articles parlant exclusivement de la mine ne traitent du problème de pollution que dans de rares moments qui restent très évasifs ; par exemple en disant que la mine a très peu de chance d'ouvrir à nouveau à cause des riverains qui se mobilisent contre elle. Dans cet exemple, il y a un constat qui insinue le problème du risque sanitaire mais qui ne l'évoque pas pleinement. Ainsi nous concluons que même après la fermeture des mines et la libération de la parole, une pudeur existe toujours lorsqu'on parle du passé minier, des mines et des mineurs. Contrairement aux aléas et aux actions juridiques qui sont plus éloignés des considérations économiques, culturelles et sociales que représentent les mines, le sujet de la réouverture ou du sentiment des miniers est peu exploité. Il est possible que cela soit dû à des choix éditoriaux, refusant de blesser certaines personnes ou craignant que le public se retourne contre le journal. De fait, des journalistes de la Dépêche ont reçu des menaces de la part des habitants lorsqu'en 2018 ils dénonçaient le risque sanitaire à Conques-sur-Orbiel (Frédéric Ogé,

oral, 2019). Il y a aussi le biais de l'échantillon qui peut être à l'origine de ce constat. Un autre type de sujet moins relayé est celui de la réhabilitation et des aspects techniques du risque sanitaire. Très présent dans les revues scientifiques et les expertises de l'Etat, la presse le vulgarise très peu et généralement fait seulement référence aux études en citant les chiffres principaux, parfois même ne citant simplement que des chiffres sans source et sans explication. Contrairement aux deux sujets traités de nombreuses fois présentés en début de la sous-partie 4.2.1 la mine et sa réhabilitation sont deux sujets complexes, qui ne font pas l'unanimité, pour l'un parce qu'il soulève des problèmes sociaux, pour l'autre parce qu'il est très technique.

Ces exemples permettent de répondre à la question de possibles thématiques mises en avant. Nous concluons que la presse ne traite pas tous les sujets de la même manière. Nous remarquons aussi que pour les trois journaux étudiés, les tendances sont les mêmes. Avec un plus grand échantillon, nous pourrions encore améliorer cette recherche en approfondissant la compréhension des mécanismes des choix éditoriaux sur le sujet étudié.

4.2.2 Certaines personnes sont plus visibles que d'autres

L'analyse nous a permis de remarquer une diversité d'acteurs interrogés et cités par la presse en lien avec les résultats thématiques : des acteurs d'Etat, des acteurs de la société civile et des acteurs de la sphère scientifique (3.2). Cette diversité est plus remarquable en qualité qu'en quantité, il y a de nombreux acteurs différents qui s'expriment mais beaucoup d'entre eux ne s'expriment qu'une seule fois. Il est difficile d'évaluer le nombre d'acteurs différents car certains articles se réfèrent au nom des acteurs alors que d'autres se réfèrent au rôle de la personne citée sans forcément préciser la date de prise de fonction ce qui peut provoquer des quiproquos. Pour le lecteur, il n'est pas naturel d'approfondir un article de presse en cherchant ce genre d'information. Cela peut donc provoquer des confusions ou des imprécisions. Nous évaluons entre 60 et 100 acteurs dans l'échantillon. Il est intéressant de considérer que la visibilité accordée aux acteurs dépend de la période et du contexte.

En 1970, au début de l'échantillon, les habitants et les membres associatifs sont les acteurs de la société civile (qui s'opposent aux acteurs d'Etat) les plus présents dans la presse. Etant donné qu'à cette période, il y avait moins d'acteurs impliqués dans le sujet, cela laisse plus de place pour s'exprimer aux citoyens « ordinaires » c'est-à-dire sans responsabilité. C'est à la fin du siècle, juste avant la fermeture de la

mine que l'on entend le plus de contestation. On suppose un lien direct avec la fermeture de la mine qui provoque une prise de conscience des pollutions au niveau des habitants. Quand l'opposition commence à s'organiser avec notamment la création de Gratte Papiers et les plaintes groupées, il y a une baisse de la diversité des acteurs recensés. Les représentants associatifs et juridiques deviennent les principaux interrogés et cités. L'analyse rejoint celle de Ballarni (2018) qui explique que la presse régionale a tendance à mettre en avant les dirigeants et les représentants plutôt que le reste de la population. Le même phénomène existe au niveau de l'Etat puisque dans les mairies seuls les maires sont interrogés ou cités (aucun adjoint ou employé) et à la préfecture, ce sont le préfet et le secrétaire général qui sont cités et interrogés exclusivement. Entre 2008 et 2013 il n'y a plus de déclaration issue de la préfecture ; elle prend du recul sur l'affaire, c'est intéressant car c'est à ce moment-là que la visibilité de l'opposition grandit et que les représentants des citoyens commencent à prendre de la place. Ce sont donc des évolutions opposées.

Comme l'explique Ballarni, les experts ont aussi une place très importante dès le début de l'échantillon. Les experts restent très présents notamment en lien avec les différents aléas industriels (séismes, effondrements) et pollutions (dépôt orange dans le Sindilla). Leur présence est réduite après le colloque international «La mine dort, la pollution veille», en 2013. C'est à cette époque que le sujet entre dans le domaine universitaire. Après le colloque, il y a une démultiplication des avis scientifiques ce qui se traduit par la baisse du nombre d'interventions des experts. Cependant contrairement à la préfecture, qui ne communique plus pendant environ six ans, les experts restent des acteurs présents dans la presse. L'augmentation de la visibilité du monde universitaire et scientifique entraîne une diversité de plus en plus forte d'acteurs hors de la sphère d'Etat. Cela se fait parallèlement à l'augmentation de la visibilité des représentants associatifs. Ainsi il y a un double mouvement où l'avis des citoyens est réduit à l'avis des représentants au moment où la sphère scientifique s'épanouit sur le sujet. De plus en plus d'auteurs, de chercheurs, d'universitaires proposent des études et donnent leur avis. C'est aussi cette grande visibilité de l'opposition qui semble mettre l'Etat en échec.

La question des représentants est aussi intéressante. Assez vite, les citoyens sont entièrement représentés par les leaders associatifs. Ceci permet de se demander s'ils représentent vraiment la vision des citoyens. L'enquête de l'ASR de 2016 rend

compte du fait que la population a une très mauvaise connaissance du risque et qu'une partie vit pleinement dans le déni, alors même que les représentants ont une très forte conscience du risque. Cela montre un premier décalage entre citoyens et représentants. Ce qui est remarquable, c'est qu'en 2018 il y a un retour à la parole de l'habitant sans pour autant que l'ensemble des représentants s'efface. Peut-être est-ce dû aux nouvelles crues qui relancent le débat comme s'il venait de s'ouvrir, ce qui pousse la presse à traiter le sujet comme en 1970.

«La presse régionale détourne le regard de la profondeur et de la diversité de la société pour l'attirer sur une construction des rapports sociaux simplifiée à l'extrême.» (Bellarmi, 2008). Ce que nous voyons dans notre échantillon est que le conflit a une place très importante, le conflit sous toutes ses formes. Un simple événement peut être lu et interprété comme un élément à ajouter à un conflit plus large. Nous remarquons qu'à partir de 2009 la presse trouve une nouvelle «stratégie» consistant à confronter plusieurs avis différents dans un même article, ce qui amplifie cette notion de conflit. Avant cette date, il y avait une tendance à concentrer chaque article sur un avis, un acteur (ou une organisation). Après cette date, les articles commencent à traiter l'avis des experts contre l'avis des associations, ou l'avis des experts contre l'avis des universitaires. Petit à petit, ils intensifient ce processus puisqu'en 2016 l'avis du préfet est confronté à celui du représentant de Gratte Papiers, deux acteurs présentés comme les plus opposés.

Les événements semblent être plus importants que l'avis des acteurs, ils sont généralement présentés en détails avant que l'on expose l'avis de spécialistes. Certains acteurs sont plus importants que d'autres. Il y a une hiérarchie des faits et des personnalités dans la presse qui est très présente dans notre échantillon et très liée au contexte sociétal (intérêt des scientifiques pour la question, refus de la préfecture de communiquer). Ce sont des choix de gestion inhérent à la presse régionale.

Conclusion

L'objectif de cette étude est d'analyser comment la presse régionale, très active sur les territoires en France, traite d'un sujet sensible et complexe : celui de la pollution minière dans la vallée de l'Orbiel. Nous souhaitons comprendre ce territoire et la diversité de ses enjeux aux travers d'un angle particulier, celui de la presse. Dans le cadre de l'analyse d'un problème qui concerne l'environnement et la société, le regard

et les logiques utilisés par d'importants médias apportent un point de vue unique sur le sujet. Il s'agit alors d'interpréter ces logiques et leurs conséquences et d'essayer de dégager le portrait d'un territoire au centre d'enjeux environnementaux et sanitaires cruciaux.

Nous avons démontré qu'il est facile d'identifier dans la presse régionale des périodes historiques de la problématique des pollutions minières. La presse peut évoluer parallèlement à ces phases en mettant plus en avant certains avis ou certains sujets que d'autres. Nous avons décelé une hiérarchie entre les acteurs et les thématiques dans le traitement du sujet par la presse. Cette hiérarchie semble issue d'une volonté de plaire ou du moins de ne pas déplaire et d'attirer le public en proposant un contenu qui les touche directement ou qui les interpelle. Il y a plusieurs facteurs qui entrent en compte : la volonté éditoriale, le contexte minier, le contexte politique, le contexte environnemental et le contexte sanitaire. Il semble que certaines circonstances pèsent plus que d'autres dans la balance. Nous remarquons que la presse retranscrit un état de la société qui reste relatif à l'orientation du média et à ses choix éditoriaux. Cet état n'est pas forcément le reflet de la réalité, il faut remettre chaque résultat dans son contexte en se posant la question des sources et des points de vue. Nous avons compris que malgré des tendances semblables dans le temps et des phases assez homogènes, l'échantillon ne présente pas de logique circulaire ou linéaire.

La question de l'émergence est centrale et complexe. Elle tend à rester sans réponse. La pollution minière a de plus en plus de visibilité dans la presse en général. Elle est de plus en plus considérée par les différents acteurs. Cependant elle reste un problème majeur et actuel, qui n'est pas entièrement reconnu par l'Etat, notamment en termes de responsabilité, et pour lequel il n'y a pas de réelle solution. C'est un problème qui émerge depuis vingt ans mais qui n'a pas *émergé* totalement. La presse suit ces émergences, elle y participe de façon croissante en mettant en doute la parole de l'Etat et en donnant de la visibilité à la société civile. Il est important de préciser que cela peut être largement perçu comme une prise de parti. La presse possède le rôle clé de la diffusion d'informations et elle l'applique de plus en plus précisément en recensant conflits et actions directes. Sur le territoire, la presse est un acteur à part entière. L'importance de la presse régionale est confirmée, et il n'y a aucune surprise dans l'aspect subjectif et vendeur de la façon dont la presse traite son sujet. Il est

intéressant de voir les évolutions dans la manière d'aborder le sujet passant du simple constat au relais des différentes tensions et acteurs.

Ces résultats restent spécifiques à l'échantillon d'articles étudiés. Les questions de hiérarchie et de prise de positions devraient être approfondies avec un échantillon plus grand. Les thèmes et les sujets traités pourraient alors être complétés.

Bibliographie et Sources

Articles scientifiques & thèses

Abdellatif ElGhali, (2018). Effet de la libération minérale et des oxy-hydroxydes de fer sur le comportement géochimique des rejets miniers sulfureux (Thèse de doctorat, École Polytechnique de Montréal). Tiré de <https://publications.polymtl.ca/3750/>

Alain Létourneau, (2014). Figures et importance de l'« expertise environnementale » dans la presse écrite » IN : *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/14702>

Alexandra Angélique-Descamps et María Teresa Alarcón Herrera, (2015). « Des conflits socio-environnementaux aux vulnérabilités sociétales liés à l'eau au Mexique (Puebla-Chihuahua) : Première approche par l'analyse de la Presse Quotidienne Régionale (PQR) », *L'Ordinaire des Amériques* [En ligne], 218 |

URL : <http://journals.openedition.org/orda/1975> ; DOI : 10.4000/orda.1975

Anne Gassiat & Mathilde Verger, (2016). Le changement climatique et la presse quotidienne régionale : quelles représentations dans Sud-Ouest de 1995 à 2010 ? *L'Espace géographique*, tome 45(3), 249-264. doi:10.3917/eg.453.0249.

Béatrice Mésini, (2018). « Le laboratoire cévenol de l'après-mine. Une coextensivité des causes et des responsabilités minières, environnementales et sanitaires », *Géocarrefour* [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/11887> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.11887

Camille Carlesn, Catherine Verdun-Esquer, Isabelle Leclerc, Isabelle Baldi, (2018). Les cancers professionnels : risques et prévention. *Occupational cancers: Risks and prevention*. ISSN 0007-4551. URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0007455118303606>

Chabbal, J. (2005). Le risque invisible: La non-émergence d'un problème public. *Politix*, 70(2), 169-195. doi:10.3917/pox.070.0169.

Christine Leroux (2002) La réhabilitation des mines et des carrières à ciel ouvert. In : *Bois et forêt des tropiques* n°272 Dossier réhabilitation / restauration, 5-19.

Corinne Leyval (2018). Après la remédiation, le double enjeu de la restauration et de la requalification des sols. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 91(3), 82-85. <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2018-3-page-82.htm>.

Dominique Petit (2004) La gestion de l'après-mine Exemples étrangers (2004) In : Annale des Mines, 15-31.

Fonvieille H. (1934) L'exploitation des mines d'or dans le département de l'Aude. In : Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 5, fascicule 1, pp. 120-123;
https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1934_num_5_1_4134

Jean-Paul Bertaud (1999) La presse régionale, XIX^e-XX^e siècles, Centre de Recherche de l'Histoire de l'Italie et des Pays alpins, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 315 pages.

Loïc Ballarini (2008). Presse locale, un média de diversion. Réseaux, 148-149(2), 405-426. doi:10.3917/res.148.0405.

Magali Rossi & Dominique Gasquet. (2017). Conséquences environnementales et gestion des mines abandonnées et dispersées dans les Alpes françaises.

Patrick Doumas, Marguerite Munoz, Mohamed Banni Sylvia Becerra, Odile Bruneel, Corinne Casiot, Jean-Claude Cleyet-Marel, Jacques Gardon, Yves Noack, Valérie Sappin-Didier (2016). Polymetallic pollution from abandoned mines in Mediterranean regions: a multidisciplinary approach to environmental risks. Regional Environmental Change March 2018, Volume 18, Issue 3, pp 677–692. Doi : <https://doi.org/10.1007/s10113-016-0939-x>

Pierre Cames (1977) L'or, l'arsenic et l'écumeur de mines. L'Humanité

Renaud Persoons,, Laurence Boulange , Eric Lemonnier , Arthur Bodson , Marie Marques , Claire Hograindeur , Sarah Montlevier , Cindy Bortolussi , Anne Maître. (2018) Évaluation des risques sanitaires dans le secteur de la réhabilitation des sites et sols pollués. In : Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement. Volume 79, Issue 3, 371-372

Sèmira Lagnika, (2019). Développement d'une approche de gestion environnementale dynamique des activités minières. Thèse de doctorat électronique, Montréal, École de technologie supérieure.

Vincent Herbert, Muriel Maillefert, Olivier Petit et Bertrand Zuideau, (2009). Risque environnemental et action collective : l'exemple de la gestion du risque d'érosion à Wissant (Côte d'Opale) » In : Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 9 Numéro 3 |. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/9303>

Vlado Vivoda and Jonathan Fulcher (2017) Remediation, rehabilitation, mines closure. Series on International Best Practice, Working Paper 2. Mining Legislation Reform Initiative, AUA Center for Responsible Mining

Yao Gnamien. (2014) L'Industrie minière face aux évolutions sociétales : quels impacts des attentes des populations et des collectivités locales sur le développement des projets miniers ?. Autre. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, Français.

Dossier de presse & rapports officiels

BRGM (2016) Commission locale d'information - Bilan 2013-2015 de la surveillance et des travaux du DPSM dans la vallée de l'Orbiel (Aude). Département de Prévention et Sécurité Minière

Claude Sauzey (2004) Les activités minières à Salsigne : historique et réaménagement In : Annale des Mines, 44-56.

Centre Leon Berard (2018) Exposition Professionnel, vu d'ensemble. Site En Ligne. URL : <https://www.cancer-environnement.fr/165-Vue-densemble.ce.aspx>

François Barthélémy (2005) Rapport sur le Site de Salsigne Aude. Texte intégrale.

F.Veermesh (2012) Exploitations minières sur le secteur de Salsigne Concessions de Malabau, Pujol, Lastours, La Caunette, Salsigne, Villanière, Villardonnell Evaluation et cartographie des aléas mouvements de terrain. Synthèse. Géoderis

Isabelle Souquet (2017) pollution Minière : un scandale persistant. FRANCEINTER En Ligne. URL : <https://www.franceinter.fr/info/pollution-miniere-un-scandale-persistant>

La Ligue contre le cancer (2008) Cancers d'origine professionnelle. En Ligne. URL : <https://www.ligue-cancer.net/sites/default/files/brochures/cancers-profesionnels.pdf>

Ministère de la Transition écologique et solidaire (2018) Code Minier. Bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques DGALN/DEB/EARM2 Référence : Guide/REG/EARM/03 Version 11.0.1

Sources

Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie (2019) Site en Ligne : <https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe>

Agence régionale de la Santé (2019) Site en Ligne. URL : <https://www.ars.sante.fr/quest-ce-quune-agence-regionale-de-sante>

Alain Renon et Arnaud Jouve (Date) Scandale environnementale à la porte des cèvennes. RFI En Ligne. URL : <http://webdoc.rfi.fr/pour-suites/enquete-pollution-cachee-cevennes/>

BRGM (2019) Site en Ligne. URL : <https://www.brgm.fr/search/site>

Claire Plouviez (2013) Les différents articles de presse.In : Agence Pressissimo. Site en ligne. URL : <https://www.agence-presstissimo.com/2013/02/les-differents-articles-de-presse/>

Dictionnaire de l'environnement (2019). Site en Ligne. URL : <https://www.dictionnaire-environnement.com/>

Gratte Papier (2019) Commissions Locales d'information Site en Ligne. URL : <https://www.gratte-papiers.org/presse-publications/salsigne/commissions-locales-dinformation>

Larousse (2019) Site En Ligne. URL : Larousse.fr

Ministère de la transition écologique (2019) Site en Ligne. URL : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Orpillage.fr (2019) Mines de Salsigne. Site en Ligne. URL :

<http://www.orpaillage.fr/sorties/salsigne.html>

Pierre Melquiot (2001) 1001 mots et abréviations de l'environnement et du développement durable. Site en Ligne. URL : <https://www.dictionnaire-environnement.com/>

Rédaction (2017) La DRIRE qu'est-ce que sait. In : Géo environnement [En Ligne]. URL : <https://www.geo.fr/environnement/la-drire-qu-est-ce-que-c-est-171969>

Salsigne Mines et Mémoires (MJ 2019) Historique de la première Mine d'or. Site en Ligne. URL : <https://www.salsigneminesetmemoire.fr/historique>

Vie Publique, au cœur du débat publ. Site en Ligne URL : <https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/democratie-locale/quelles-sont-fonctions-maire.html>

Table des tableaux

Tableau 1 : Acteurs principaux recensés dans la presse locale.....	14
Tableau 2 : Chronologie de l'exploitation minière dans la région	17
Tableau 3 : Chronologie du risque sanitaire lié aux pollutions industrielles.....	18
Tableau 4 : Nombre d'articles publiés par journal et par an.....	20

Table des figures

Figure 1 : Carte de situation du territoire.....	7
Figure 2 : Carte de situation des communes.....	8
Figure 3 : Localisation des points d'intérêt de l'étude.....	9
Figure 4 : Site 1.....	10
Figure 5 : Site 2.....	10
Figure 6 : Site 3.....	11

Table des matières

Résumé	1
Abstract	2
Remerciements	3
Sommaire.....	4
Introduction	5

1. Contexte : la vallée de l’Orbiel, enjeux du stage, terrain, histoire et acteurs	7
1.1 Cadre de la recherche.....	7
1.2 Localisation et situation du terrain d’étude	8
1.2 Acteurs des mines dans la vallée de l’Orbiel.....	12
1.3 Historique des mines et du risque sanitaire dans la vallée de l’Orbiel	16
1.3.1- <i>Une activité minière fluctuante depuis la fin du XIXème siècle.....</i>	16
1.3.2- <i>Le risque sanitaire lié à l’industrie en France, une naissance récente et lente.....</i>	17
2. Méthodologie	19
2.1 Analyse de l’échantillon.....	19
2.2 Analyse des articles	20
2.3 Biais d’étude	22
3. Présentation des résultats.....	23
3.1 Quatre grandes phases mises à jour dans la presse au sujet du risque sanitaire dans la vallée de l’Orbiel.....	23
3.1.1- <i>1996- 2003 : Dénonciation des gestionnaires de la mine et de leur gestion des déchets... 23</i>	23
3.1.2- <i>2004 – 2009 : Dénonciation de l’Etat et de son « laisser-faire »</i>	24
3.1.3 <i>2010-2014 : Le temps des révélations.</i>	25
3.1.4 <i>2015-2019 : Le temps des conflits</i>	26
3.2. Quatre grands thèmes traités par la presse au sujet du risque sanitaire dans la vallée de l’Orbiel.....	27
3.2.1 <i>Les événements de types « événements anormaux » ou « événements naturels »</i>	27
3.2.3 <i>Les sujets liés aux publications d’expertise ou de recherches universitaires.....</i>	30
3.2.3 <i>Les sujets liés aux déclarations et aux actions des acteurs publics.</i>	33
3.3.4 <i>La presse régionale comme vitrine de l’action citoyenne et des conflits d’acteurs.....</i>	36
4. Discussion	39
4.1 Les grandes phases dans l’histoire du risque sanitaire liés aux pollutions minières dans la presse régionale de la vallée de l’Orbiel.....	39
4.1.1 <i>De l’émergence des constats à l’émergence des contestations</i>	39
4.1.2 <i>L’émergence de la pollution dans les médias n’est ni cyclique ni linéaire</i>	42
4.2 La valorisation de certaines personnalités et de certains événements	44
4.2.1 <i>Certains événements ont plus de visibilité que d’autres.</i>	44
4.2.2 <i>Certaines personnes sont plus visibles que d’autres.....</i>	46
Conclusion	48

Bibliographie et Sources.....	50
Articles scientifiques & thèses	50
Dossier de presse & rapports officiels	51
Sources	52
Table des tableaux	53
Table des figures	53